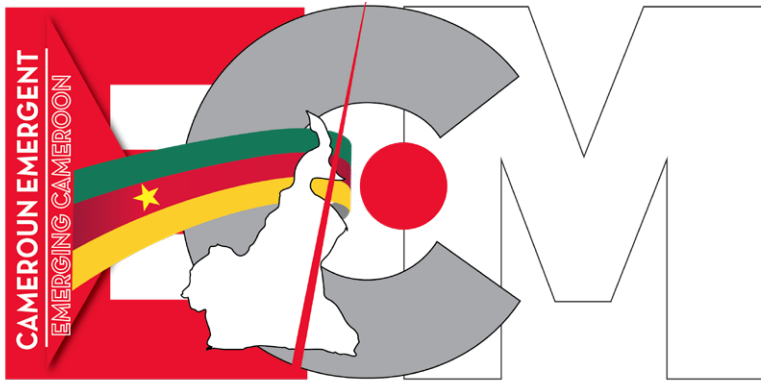




MINEPAT NEWS MAGAZINE

INVESTISSEMENT

MADSUD SARL

**L'Énergie avec des appareils
connectés Made in Cameroon**

ACTUALITÉ

ROUTE NGAOUNDÉRE-GAROUA

216 milliards de FCFA disponibles

SND30

L'Agriculture au Cœur de la Transformation Économique

Avec 20% du PIB généré par le secteur agricole et l'emploi de 60% de la population active, le secteur agricole incarne une opportunité stratégique pour repositionner l'économie camerounaise sur la voie de la transformation structurelle

ARRÊT SUR IMAGE

Pont sur le Logone

Flamboyante passerelle au-dessus des eaux

DÉCOUVERTE

**De l'épluchure du manioc...
au charbon biologique**





10

Raisons d'investir au Cameroun



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Cameroun dispose de sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), nouveau cadre de référence de l'action gouvernementale, qui vise la transformation structurelle de l'économie et le développement inclusif.

Notre pays est un Etat dont l'action de régulation est mise au profit de l'investissement privé au cœur du système économique.

De nombreuses réformes offrent au secteur privé national et aux potentiels partenaires internationaux, d'excellentes opportunités d'investissement (la Loi N° 2013 / 004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'Investissement privé en République du Cameroun dont la révision est en cours, la loi N°2023/008 du 25 juillet 2023 fixant le régime général des Contrats de Partenariat Public-Privé et les Lois N°2019/008 du 25 avril 2019 et N°2023/014 du 19 décembre 2023 portant respectivement Code pétrolier et Code Minier.

Des ressources naturelles abondantes, des atouts touristiques importants et des sites exceptionnels classés patrimoines de l'UNESCO.

Une économie diversifiée, en expansion continue, présentant un solide tissu industriel, un réseau dense de PME/PMI aptes à la sous-traitance et à la co-traitance...

Des procédures administratives facilitées et simplifiées, avec la déclaration en ligne, la création d'un guichet unique et des Centres de Formalités de Création d'entreprises.

En dépit du contexte économique national et international morose, notre économie demeure résiliente. Sa croissance devrait passer de 3,2% en 2023 à 3,8% en 2024.

De prestigieuses institutions de formation qui font du Cameroun l'un des pays de l'Afrique Subsaharienne les plus scolarisés avec comme corollaire l'existence d'une main d'œuvre jeune et qualifiée.

Des infrastructures de communication et de télécommunication modernes.

Une position stratégique unique au cœur du golfe de Guinée avec ouverture conjointe sur la CEEAC et la CEDEAO. Un vaste marché à la portée des investisseurs.



Cameroun, la dynamique marche vers l'émergence...



L'année 2025 marque une étape cruciale dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). À mi-parcours, les progrès réalisés témoignent d'un cheminement constant vers la transformation économique et sociale de notre pays.



Face aux crises multiformes qui redessinent le paysage macroéconomique mondial et dans un contexte marqué par des tensions inflationnistes et les défis sécuritaires, l'économie camerounaise fait preuve d'une résilience remarquable. Tenez ! En 2024, le taux de croissance de l'économie réelle s'est établi à 3,8 %, en hausse par rapport à 2023, grâce à la dynamique du secteur non pétrolier. Par ailleurs, l'inflation a amorcé une décélération, passant de 7,8 % en 2023 à 5,1 % en 2024, un signe que les politiques gouvernementales portent leurs fruits.

Ces avancées, bien que significatives, rappellent l'urgence de poursuivre et d'intensifier les efforts pour réaliser pleinement les objectifs de la SND30. Dans cette dynamique, l'un des piliers est la politique d'import-substitution, incarnée par le Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH). Ce programme ambitieux initié par le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, vise à renforcer la production locale, tout en stimulant l'industrialisation et la création d'emplois. C'est surtout une réponse concrète aux enjeux de souveraineté alimentaire et de substitution des importations.

Cependant, de nombreux défis demeurent. La diversification des exportations est une nécessité pour atténuer notre vulnérabilité face aux fluctuations des cours des matières premières. Aujourd'hui encore, le pétrole brut et le gaz naturel représentent plus de la moitié des exportations camerounaises. Ainsi, un changement de paradigme s'impose pour maximiser la

valeur ajoutée de nos produits et renforcer notre compétitivité sur les marchés internationaux. Nous devons en outre, travailler à intensifier nos efforts dans plusieurs domaines, notamment l'accompagnement des entreprises engagées dans l'import-substitution, la mobilisation des financements pour des projets à forte rentabilité socioéconomique et le renforcement de la discipline budgétaire pour assurer une allocation efficiente des ressources. La mise en œuvre du Programme d'Impulsion Initiale (P2I) et des Programmes Spéciaux de Reconstruction dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est également essentielle pour assurer un développement inclusif et durable.

Il est donc évident que le chemin vers l'émergence à l'horizon 2035 est exigeant, mais à notre portée. Il repose sur une discipline budgétaire accrue, une gouvernance efficace et l'engagement de tous les acteurs économiques à poursuivre la transformation amorcée. Car ensemble, nous devons poursuivre cet élan. Que chaque action, chaque effort individuel, chaque investissement, soit une contribution pour bâtir un Cameroun fort, uni et résolument tourné vers l'atteinte de son émergence. Faire de l'agriculture la trame de fond de cette dynamique est une opportunité pour le Cameroun.

Alamine OUSMANE MEY

Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire

SOMMAIRE

Editorial

3 **Cameroun**
la dynamique marche vers l'émergence...

Actualité

06 **Reconstruction de la route Ngaoundéré-Garoua**
216 milliards de FCFA disponibles

Industries agroalimentaires

Six entreprises captent 215 millions de FCFA de l'État

Import-substitution :

Près de six milliards de FCFA pour irriguer la filière riz

Soutien aux réformes économiques

Le Cameroun encaisse 120 milliards de FCFA

L'invité

16



« La dynamique de transformation est en cours »



SND30

L'Agriculture au Cœur de la Transformation Économique

Dossier

20

Transformation structurelle de l'économie

La bonne graine agricole

Vision

Le Cameroun qui se rêve en puissance agro-industrielle

Développement de l'agriculture

Une planification stratégique nécessaire

Import-substitution

Quand l'État arrose ses champs

Agriculture

Poids lourd de l'économie camerounaise

Poisson, lait, maïs, riz, palmier à huile...

Moissons abondantes

Focus

54

Champions nationaux

Cinq entreprises reçoivent la couronne



Découverte

60 **Bernadette Alphonsine Bidoua**
Je suis noire et j'aime le manioc

Le+ du Mag

67 **Financement de l'adaptation climatique**
Un appel urgent à l'action

ARRET SUR IMAGE

70 **Pont sur le Logone**
flamboyante passerelle au-dessus des eaux

CONJONCTURE

71 **L'économie camerounaise en 2024**
Une dynamique de croissance, mais des défis à relever



MINEPAT NEWS MAGAZINE

Tel : 222236507/222344483

camerounemergent@gmail.com

Directeur de publication : Alamine OUSMANE MEY

Assisté de : Paul TASONG

Conseil éditorial : Jean TCHOFFO, Christian ABOLO MBITA, Jaël Christine MBAMBAND, Christian Arnault EMINI, ZOUTENE DOUFENE, Mohamadou LAWAL

Directeur de la Rédaction/Rédacteur en Chef : Rosine NKNOLA AZANMENE

Rédaction : Joceline ASSOUMOU, Adonis ABONDO, Nancy BONSYISI, Romuald AKOA ZOE, Priscille Laure BADANG, YOUNOUSSA Abdou, Rosalie AKELE, Josiane TCHAKOUNTE, Jocelyne NDOUYOU, Aïcha NSANGOU, Ferdinand LEMOFOUET, Junior MATOCK, Félix Cyriaque EBOLE BOLA

Relecture : Ernest NNANGA,

Secrétariat de Rédaction : Josiane TCHAKOUNTE

Traduction : Cellule de Traduction MINEPAT

Photographie : Christophe KABAYENE, Serge KOUAM

Production : Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication (DPRPC)

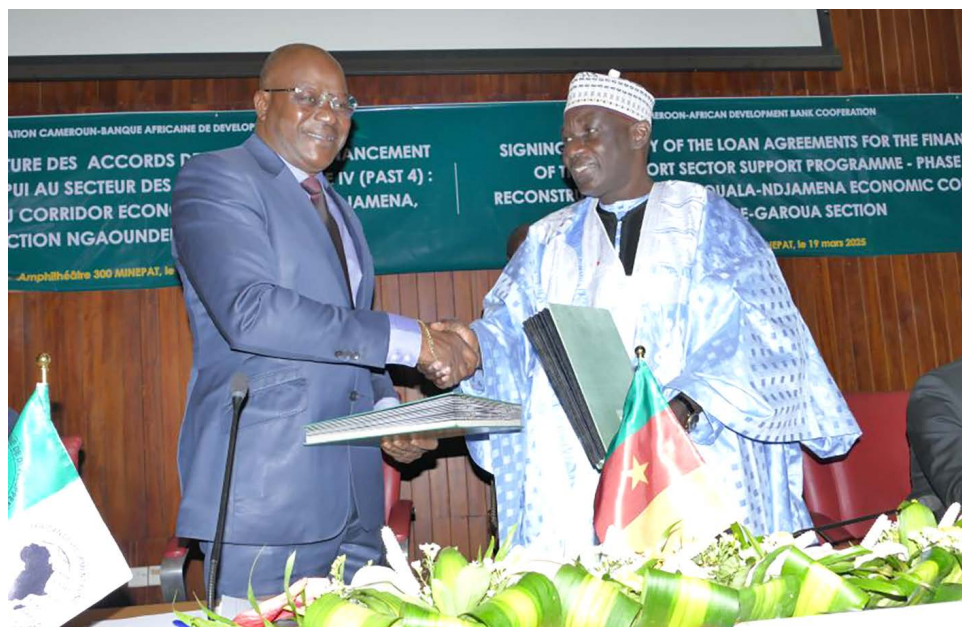
Distribution : Courrier MINEPAT

www.minepat.gov.cm

RECONSTRUCTION DE LA ROUTE NGAOUNDÉRÉ-GAROUA

216 milliards de FCFA disponibles

Le financement a été conclu avec la Banque Africaine de Développement (BAD) via deux accords de prêt signés le 19 mars 2025 à Yaoundé entre le Ministre Alamine Ousmane Mey et le Directeur Général par intérim du Groupe de la BAD pour la Région Afrique Centrale, Solomane Koné.



Bonne nouvelle pour la reconstruction du corridor économique Douala-N'Djamena, section Ngaoundéré-Garoua. Le Gouvernement a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour aménager ce linéaire total de 240,85 km, avec la construction de trois échangeurs, la réhabilitation de routes desservant des bassins agricoles, ainsi que la mise en place d'infrastructures socio-économiques connexes. D'un coût global estimé à 221,6 milliards de FCFA, la BAD apporte 97% de l'enveloppe (216,78 milliards), et les 3% restants sont supportés par l'État du Cameroun au titre des fonds de contrepartie. Les accords de prêt avec la BAD ont été signés le 19 mars 2025 à Yaoundé pour ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la phase IV du Programme d'Appui au Secteur des Transports (PAST4).

Les aménagements prévus visent à

« La reconstruction de la section Ngaoundéré-Garoua est une doléance cardinale des populations qui n'a pas manqué de retenir la constante sollicitude du Chef de l'État, S.E. Paul Biya, à l'écoute de son peuple ».

favoriser l'inclusion économique, à créer des opportunités d'emploi pour les jeunes et les femmes, et à optimiser les potentialités agropastorales et commerciales des zones concernées. Pour le Ministre de l'Économie, Alamine Ousmane Mey, « la reconstruction de la section Ngaoundéré-Garoua est une doléance cardinale des populations qui n'a pas manqué de retenir la constante sollicitude du Chef de l'État, S.E. Paul Biya, à l'écoute de son peuple ». Elle revêt un intérêt crucial pour la compétitivité de l'économie camerounaise, grâce à une meilleure connectivité et une mobilité aisée.

En meilleur état, cette route aménagée dans les années 90 et qui, aujourd'hui, est en fin de cycle de vie, permettra une meilleure valorisation des potentialités agropastorales et commerciales des territoires traversés. Les externalités positives de ce projet se traduiront

également au niveau du processus d'intégration sous-régionale à travers l'amélioration de la mobilité des personnes et des biens entre le Cameroun et le Tchad.

Le démarrage effectif des travaux est prévu en 2025. Des actions d'acquisitions anticipées ont permis le lancement des appels d'offres et l'adoption du plan de passation des marchés. Une proactivité saluée par le Directeur Général par intérim de la BAD. Ce dernier n'a pas manqué de rappeler le caractère intégrateur du projet aux plans national et sous-régional, tout en indiquant que le portefeuille de coopération entre son institution et le Cameroun s'élève à plus de 1 600 milliards de FCFA.

Joceline ASSOUMOU

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Six entreprises captent 215 millions de FCFA de l'État

La cérémonie officielle de remise des cahiers de charge à ces industriels s'est tenue le 30 décembre 2024 à Yaoundé, sous la présidence du Ministre en charge de l'Économie, Alamine Ousmane Mey. Ces subventions d'investissement sont destinées à la modernisation des outils de production.

Les six entreprises bénéficiaires opèrent dans les secteurs de la boulangerie, de la fabrication d'aliments pour bébés et de la production de jus naturels. Il s'agit du Groupe La Paix Plus, NT Foods Sarl, Lamana Sarl, Fruistcam Sarl, Bonne Chair Sarl, et Proxima Agro Foods. Ces industries ont bénéficié de subventions d'investissement octroyées par le Gouvernement, d'un montant global de 215 millions de FCFA pour l'exercice budgétaire 2024.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'accompagnement des entreprises du secteur privé. Elle vise à promouvoir l'utilisation des produits agricoles locaux par les industries agroalimentaires et à permettre aux bénéficiaires d'améliorer leurs outils de production.

Dans son discours de circonstance, le Ministre de l'Économie, Alamine Ousmane Mey, a souligné que pour atteindre les objectifs de la SND30, « le Gouvernement a fait de la dynamisation du secteur productif industriel et manufacturier, ainsi que de la promotion des intrants et de la consommation locale, une priorité majeure ». En rappelant le rôle central du secteur privé dans la réalisation de ces objectifs, il a indiqué que ce dernier a besoin d'une impulsion forte pour maintenir une dynamique solide et durable, contribuant à améliorer la compétitivité de l'économie.

En félicitant les entreprises signataires des cahiers de charge, le MINEPAT les a exhortées à consacrer l'intégralité des subventions à l'acquisition des équipements convenus. Ces équipements permettront d'augmenter leurs capacités de production, tout en s'approvisionnant prioritairement en produits agricoles locaux ainsi qu'en services et fournitures d'origine camerounaise. Cela permettra d'encourager la production, la transformation et la consommation domestique, et à favoriser le développement des PME camerounaises.

« Le gouvernement a fait de la dynamisation du secteur productif industriel et manufacturier, ainsi que de la promotion des intrants et de la consommation locale, une priorité majeure ».

Le Plan d'accompagnement des entreprises du secteur privé découle d'une étude menée par le MINEPAT en 2019, intitulée « Promotion des grandes industries du secteur agroalimentaire à l'utilisation des produits agricoles locaux dans leur processus de production ». Cette étude a abouti à l'élaboration d'un Plan d'Action Opérationnel (PAO), dont l'objectif est de favoriser une transformation accrue des produits agricoles locaux à travers la dynamisation de la production domestique et la promotion de l'import-substitution.

Joceline ASSOUMOU



● SOUTIEN AUX RÉFORMES ÉCONOMIQUES

Le Cameroun encaisse

150 milliards de FCFA

Cet appui budgétaire décaissé par la Banque mondiale le 14 mars 2025 arrive en appui aux efforts menés par le pays pour relancer la croissance.

À l'issue de cette rencontre du 14 mars 2025, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a également approuvé un décaissement en faveur du Cameroun d'un montant total de 200 millions de dollars US, soit près de 150 milliards de FCFA, portant ainsi à 300 millions de dollars US, soit environ 210 milliards de FCFA, l'ensemble des appuis budgétaires reçus de ce partenaire depuis la conclusion du programme en 2022.

Cela a été possible grâce à la mise en œuvre par le Gouvernement, sous la très haute impulsion du Président de la République, Son Excellence Paul Biya, des réformes visant notamment à accélérer le processus de décentralisation ; à renforcer la gouvernance et le suivi des entreprises publiques ; à améliorer la mobilisation des recettes intérieures et la gestion de la trésorerie de l'État ; à promouvoir l'inclusion économique avec un accent sur la participation économique des femmes ; puis à améliorer durablement l'état du réseau routier et des



" Ce nouveau montant porte à environ 210 milliards FCFA, l'ensemble des appuis budgétaires reçus de la BM depuis la conclusion du programme en 2022 ».

infrastructures de transport, ainsi que la gestion de la ressource en eau.

Le Gouvernement n'a pas manqué de remercier la Banque mondiale pour ses appuis multiformes, ainsi que son précieux accompagnement dans la mise en œuvre des réformes structurelles, dans un contexte économique et sécuritaire difficile, accentué par un environnement international incertain et un resserrement des conditions financières. Sous la coordination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, les au-

torités camerounaises se sont engagées à poursuivre ces importantes réformes afin d'accélérer la marche du Cameroun vers l'émergence économique et de réduire sensiblement la pauvreté.

La coopération entre le Cameroun et le Groupe de la Banque mondiale est marquée par un portefeuille actif de 17 projets totalisant un volume global d'engagements évalué à 3,558 milliards de dollars, soit environ 2 117 milliards de FCFA.

Rosine NKONLA AZANMENE

LAC MUNICIPAL DE YAOUNDÉ, ZONE ÉCONOMIQUE DE NGOUMOU

Des aménagements possibles en mode PPP

Les études de pré faisabilité y relatives ont été restituées en janvier 2025 à Yaoundé. Prochaine étape, la sélection de partenaires privés pour signer les contrats d'exécution.

Le Cameroun, comme la Côte d'Ivoire et Djibouti, est éligible depuis 2022 à la Facilité multi-pays pour l'appui au développement des partenariats public-privé (PPP). Dans le cadre de cette initiative, le projet de revalorisation économique et touristique du lac municipal de Yaoundé et l'aménagement de la zone économique mixte de Ngoumou ont été sélectionnés parmi 22 projets susceptibles d'être réalisés en mode PPP, pour les études de pré faisabilité.

Les ateliers de janvier 2025 à Yaoundé ont ainsi permis à l'Agence Française de Développement (AFD) de présenter aux membres du Gouvernement et à toutes les autres parties prenantes, les principaux résultats des études menées pour les deux projets, tant aux plans technique, financier, juridique qu'environnemental.

Ces études de pré faisabilité permettent ainsi de rendre « bancables » les projets visés et d'attirer les investisseurs intéressés par la réalisation de ceux-ci. Le projet de revalorisation économique et touristique du lac municipal de Yaoundé constitue la deuxième phase d'un vaste programme ambitieux de restauration de la beauté naturelle de ce site. Il vise à améliorer l'attractivité du site, en vue de promouvoir le tourisme durable et revitaliser l'économie locale. Ses objectifs incluent la protection de

« Ces études de pré-faisabilité permettent ainsi de rendre « bancables les projets visés et d'attirer les investisseurs intéressés par la réalisation de ceux-ci ».



l'environnement, la promotion de la biodiversité et la création d'emplois.

Pour sa part, le projet d'aménagement de la zone économique mixte de Ngoumou, chef-lieu du département de la Mefou-et-Akono dans la région du Centre est une initiative intégrée comprenant plusieurs composantes. Au regard de sa vision futuriste, cette zone économique spéciale pourrait attirer de nombreux investisseurs nationaux et étrangers. C'est aussi un projet qui permettra d'accroître la compétitivité des ports de Kribi et de Douala, en termes de stockage des marchandises et de réduction des délais de passage de celles-ci à destination des pays voisins. De l'avis du maire de cette commune, Jean Baptiste Atemengue, « Ce projet d'implantation de la base logistique fonde beaucoup d'espoirs auprès de la population de Ngoumou et d'ailleurs ». Pour accélérer la mise en œuvre de cette initiative portée par le Conseil

régional du Centre, le premier vice-président de cette institution a annoncé le lancement dès cette année 2025, des activités de sécurisation du site.

Cette annonce est intervenue à la suite de l'appel du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, Paul Tasong, qui a invité les porteurs publics des deux projets retenus à tout mettre en œuvre, en liaison avec le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariats (CARPA), pour enclencher le processus de sélection des partenaires privés en vue de la signature des contrats PPP pour la réalisation desdits projets.

La Facilité multi-pays pour le développement des PPP a été conçue par le Gouvernement français à travers l'AFD, pour accompagner les Etats africains à répondre efficacement à la difficulté à mettre sur le marché des projets PPP soutenables et bancables.

Rosalie AKELE

NOMINATIONS AU MINEPAT

De nouveaux responsables prennent les rênes

Ils ont été nommés à des postes stratégiques le 19 mai dernier, par décret présidentiel.

Christian Abolo Mbita

L'œil de la performance

Suivant l'ordre du décret, le Pr. Christian Abolo Mbita, qui jusqu'alors occupait le poste de Conseiller Technique n°2, est désormais Inspecteur général chargé de l'évaluation des performances des services. Ancien chef de Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication au MINEPAT, cet universitaire accompli est nanti d'un doctorat PhD en Sciences de l'Information et de la Communication, obtenu en France. Son expertise en communication et son sens de l'évaluation stratégique constituent désormais des atouts majeurs pour renforcer l'efficacité des services au MINEPAT.



Christian Arnault Emini

Le stratège de l'économie

À la Direction générale de l'Économie et de la Programmation des Investissements Publics, Monsieur Christian Arnault Emini, économiste chevronné, prend les rênes avec une rigueur éprouvée. Fort de son expérience de plus de 30 ans dans les couloirs de l'économie nationale et internationale, ce désormais ancien chargé de mission au Secrétariat des Services du Premier Ministre est docteur en économie. Sa vision stratégique, combinée à une maîtrise des enjeux économiques nationaux et internationaux, augure une gestion éclairée des programmes d'investissements publics. Sa nomination intervient dans un contexte où le Cameroun cherche à renforcer sa croissance économique et à améliorer la gestion de ses finances publiques.



Zoutene Doufene

Le bâtisseur des territoires

La Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, bénéficie quant à elle de l'expertise de Monsieur Zoutene Doufene, ingénieur de génie civil et Expert en management de projets. Sa maîtrise des infrastructures de développement régional et son master obtenu à l'Université du Québec en 2013, renforcent ses capacités à répondre aux défis de l'aménagement du territoire. Jusque-là intérimaire, cumulativement avec les fonctions de Directeur des infrastructures d'appui au développement régional et local, Monsieur Zoutene Doufene s'illustre par sa rigueur technique et son engagement en faveur d'un développement harmonieux des territoires.



Mohamadou Lawal

L'architecte de la coopération

À la Direction générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale, Monsieur Mohamadou Lawal prend les rênes. Administrateur principal du travail et de la prévoyance sociale, sa connaissance approfondie des enjeux régionaux et ses compétences en matière de négociation constituent un atout majeur pour le Cameroun sur la scène internationale. Après 25 années passées dans les couloirs de la coopération économique, Monsieur Mohamadou Lawal est aujourd'hui une référence nationale et internationale dans les domaines de la finance islamique. Sa nomination au poste de Directeur général est une belle consécration, lui qui a précédemment assuré l'intérim, cumulativement avec les fonctions de Chef de Division de la Coopération avec le monde islamique. Une belle expérience qui renforcera son rôle central dans le rayonnement du Cameroun sur la scène régionale et internationale.



Rosine NKONLA AZANMENE

● IMPORT-SUBSTITUTION

Près de six milliards de FCFA pour irriguer la filière riz

L'accord de prêt y relatif a été signé le 28 février 2025 à Yaoundé par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine Ousmane Mey, et le Directeur général du Fonds Koweïtien pour le Développement Économique Arabe (FKDEA), Waleed Al-Bahar.



Trois millions de dinars koweïtiens, soit environ 5,9 milliards de FCFA. C'est le montant de l'accord de prêt signé par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Alamine Ousmane Mey, et le Directeur général du Fonds Koweïtien pour le Développement Économique Arabe (FKDEA), le 28 février 2025 à Yaoundé. C'était en présence du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Gabriel Mbaïrobe, et du Directeur de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre du Fonds, Thamer Al Failakawi. Cet accord est destiné au financement partiel du Projet de Développement de la Chaîne de Valeur

«Ce financement du Fonds Koweïtien s'inscrit en droite ligne de la mise en œuvre de la politique d'import-substitution prescrite par le Chef de l'État».

du Riz au Cameroun (PDCVRC). Il est prévu, dans le cadre de sa mise en œuvre, de renforcer les capacités des riziculteurs, désenclaver des bassins de production, augmenter les revenus des petits exploitants et des prestataires de services agricoles et faciliter l'accès aux services sociaux de base.

D'un coût global de près de 98 milliards de FCFA, ce projet est cofinancé par la Banque Islamique de Développement (chef de file des bailleurs) à hauteur de 53 milliards de FCFA, le Fonds de l'OPEP pour un montant de 14,99 milliards de FCFA, la Banque Arabe pour le Développement Économique en

Afrique (BADEA) pour une valeur de 12 milliards de FCFA et le Fonds Koweïtien à hauteur de près de six milliards de FCFA. L'État du Cameroun, lui, apporte 2,45 milliards de FCFA au titre de fonds de contrepartie.

Dans son discours de circonstance, le MINEPAT a fait savoir que ce financement du Fonds Koweïtien s'inscrit en droite ligne de la mise en œuvre de la politique d'import-substitution prescrite par le Chef de l'État. C'est la première phase d'une série d'opérations envisagées dans le cadre du développement de cette filière stratégique qui, au regard du contexte ambiant, retient l'attention des pouvoirs publics. À travers ce projet, il est question d'améliorer la productivité et la production dans la filière riz, de soutenir les riziculteurs, de garantir l'autosuffisance et la sécurité alimentaire dans notre pays, et d'exporter le surplus de la production vers des destinations sous-régionales et internationales.

Ce concours financier du FKDEA dans la filière riz vient s'ajouter à d'autres projets déjà financés par l'institution koweïtienne au Cameroun, notamment dans les secteurs des transports, de l'éducation et de la santé.

Younoussa ABDOU

OPÉRATION DE SOUTIEN AU SECTEUR PRIVÉ CAMEROUNAIS

Des lignes de crédit ouvertes pour les PME

Les conventions de partenariat ont été signées en novembre 2024 à Yaoundé par le Ministre en charge de l'Economie avec le PNUD, les banques et établissements de microfinance sélectionnés. Huit milliards de FCFA, soit 63% du financement global, à consommer.

Les très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME) camerounaises sont désormais attendues auprès de la National Financial Bank (NFC), la Régionale Bank, la Nouvelle Financière d'Afrique (NOFIA), Savana Islamic Finance et le Fonds Camerounais d'Épargne pour le Progrès (FOCEP). C'est à la faveur des conventions de partenariat entre le Gouvernement, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et ces cinq institutions financières, en vue du déploiement des mécanismes d'octroi des lignes de crédit à des taux d'intérêt bonifiés au profit des entreprises. Cette cérémonie, présidée par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Alamine Ousmane Mey, est l'aboutissement d'un processus participatif au cours duquel ces deux banques et trois établissements de microfinance ont été sélectionnés, dans le cadre du projet « Opération de soutien au secteur privé camerounais affecté par la pandémie de la Covid-19 » (OSSP-CMR).

D'un financement global de 21 millions de dollars, soit près de 12,8 milliards de FCFA, mobilisés par le Gouvernement, en collaboration avec le PNUD auprès de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), ce projet vise à renforcer la résilience des entreprises camerounaises face aux conséquences de la Covid-19 et des autres chocs



externes, d'une part, et à bâtir une croissance économique durable et inclusive, d'autre part. C'est donc un montant total de 8 milliards de FCFA, soit 63% du financement global du projet, qui est ainsi mis à la disposition de ces partenaires financiers pour l'octroi des crédits aux PME et des subventions aux start-ups et entreprises innovantes à un taux d'intérêt annuel bonifié de 5%. Les plafonds de prêts sont fixés à 8 millions de FCFA pour les très petites entreprises et à 50 millions de FCFA pour les petites et moyennes entreprises.

Pour le Ministre de l'Economie, « il est question de soutenir les entreprises ayant des activités à fort impact économique. Le but est d'en faire des vecteurs de création de richesses et d'emplois décents... ».

«Ce projet vise à renforcer la résilience des entreprises camerounaises face aux conséquences de la Covid-19 et des autres chocs externes, et à bâtir une croissance économique durable et inclusive».

Outre les questions de compétitivité et de survie des entreprises, les interventions du projet OSSP-CMR, dans le cadre de ce partenariat, visent également à faciliter le développement et le déploiement des produits et services financiers innovants et adaptés aux besoins des PME. La collaboration avec les partenaires financiers sélectionnés « est donc cruciale pour bâtir ensemble un tissu entrepreneurial robuste, compétitif et crédible », a indiqué le MINEPAT. Alamine Ousmane Mey a souligné qu'un accent spécifique sera mis sur les entreprises féminines, les start-ups et entreprises innovantes qui ont encore plus besoin du soutien de l'État pour véritablement participer au développement économique du Cameroun.

Priscille Laure BADANG

● CONSTRUCTION DE 300 MINI-RÉSEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Le Cameroun obtient des promesses de financement fermes

A l'issue de la table-ronde organisée le 4 mars 2025 à Yaoundé, la Banque mondiale et la BAD se sont engagées à supporter une partie des 276 milliards de FCFA nécessaires à la mise en œuvre de ce projet qui à terme, profitera à plus d'un million d'habitants en milieu rural.



8 2 % des ménages camerounais en milieu urbain bénéficient d'un service élémentaire d'approvisionnement en eau potable, contre seulement 48 % en milieu rural. C'est ce que révèle la première enquête sur l'accès à l'énergie, à l'eau et à l'assainissement réalisée en 2021 par le ministère en charge de l'eau, avec l'appui de l'Institut National de la Statistique (INS). Afin d'atteindre l'objectif fixé dans la Stratégie Nationale de Développement (SND30), soit un taux d'accès à l'eau potable de 90 % d'ici 2030, contre 56 % actuellement, il est crucial d'investir dans le développement des infrastructures d'accès à l'eau potable et d'assainissement dans ces zones afin de réduire cette disparité.

«L'objectif à terme est de fournir environ 41 000 m³ d'eau potable par jour à plus d'un million d'habitants d'ici 2050».

Le projet de construction de 300 mini-réseaux d'adduction d'eau potable en milieu rural au Cameroun participe de cette ambition. Pour sa réalisation, le Gouvernement doit mobiliser 276 milliards de FCFA. Le 4 mars 2025 à Yaoundé, le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine Ousmane Mey, et son homologue de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba ont co-présidé des assises visant à recouvrer ce besoin de financement. C'était en présence des responsables d'institutions financières internationales, d'agences de coopération au développement et des administrations publiques.

Sur les 300 mini-adductions d'eau

potable prévues, Gaston Eloundou Essomba souligne que la Banque Mondiale s'est engagée à financer au moins une centaine d'ouvrages dans les trois régions septentrionales. La BAD, quant à elle, prévoit d'intégrer ces adductions dans le cadre de la mise en œuvre de barrages collinaires dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua. De plus, elle compte associer ces projets d'adduction d'eau potable à d'autres infrastructures structurantes. Les autres bailleurs de fonds ont également exprimé leur intérêt pour ce projet et ont promis de préciser leurs engagements financiers une fois leurs validations internes obtenues. Pour Alamine Ousmane Mey, le projet sera exécuté en plusieurs phases et impliquera de manière participative et inclusive l'ensemble des acteurs, afin d'assurer une mobilisation efficace des ressources, ainsi qu'une exécution et une gestion optimales.

L'innovation en matière de financement sera privilégiée, notamment par l'intégration des fonds climatiques et l'implication du secteur privé. Le MINEPAT a également invité d'autres partenaires à s'intéresser à ce projet qui revêt des enjeux socio-économiques majeurs pour les populations concernées.

L'objectif à terme est de fournir environ 41 000 m³ d'eau potable par jour à plus d'un million d'habitants d'ici 2050. Ce projet cible les villages et chefs-lieux d'arrondissement des dix régions du Cameroun. Les réseaux à réaliser sont conçus pour une durée de vie de 25 ans.

Romuald AKOA ZOE

FILIÈRES MAÏS, MANIOC ET VIANDE

Quatre Agropoles reçoivent des tracteurs flambant neufs

C'était le 15 avril 2025 à Yaoundé au cours d'une cérémonie présidée par le Ministre de l'Economie, Alamine Ousmane Mey. Des équipements utiles pour la production de 9 850 tonnes de manioc transformé, 2 200 tonnes de maïs et 10 300 têtes de bétail.

Six tracteurs modernes d'une puissance de 100 chevaux-vapeur chacun ont été officiellement remis à quatre agropoles stratégiquement choisis. Il s'agit des agropoles œuvrant dans les filières maïs à Ntui (Centre) et Ouro Dolé (Nord), de l'agropole manioc à Batouri (Est) et de l'agropole viande bovine à Ngaoundéré (Adamaoua). Les tracteurs reçus par les promoteurs sont dotés de dispositifs technologiques modernes : climatisation, système audio, connectivité USB et réglages ergonomiques. Ces équipements, d'une valeur totale de 180 millions de FCFA, permettront d'accroître les surfaces cultivables en facilitant le labour des terres et la mise en place de parcelles fourragères. Il est attendu de ces agropoles une production annuelle de 9 850 tonnes de manioc transformé, 2 200 tonnes de maïs et 10 300 têtes de bétail pour l'approvisionnement en viande bovine. Outre ces gains en production, le projet vise également la création d'emplois et la dynamisation de l'économie rurale.

Sur le terrain, plusieurs mesures sont déjà en cours : l'aménagement de 100 hectares à Ntui, dédiés à la culture du maïs et à l'élevage ; la construction de 10 étables pour bovins dans les arrondissements de Ngaoundéré 1er, 2e et Nganha afin d'améliorer la production de viande et de lait ; ainsi que la formation des conducteurs des tracteurs pour

garantir une utilisation optimale et prolonger la durée de vie des équipements. Ces actions, portées par le Programme Agropoles, visent à augmenter la production agro-pastorale, à réduire la dépendance aux importations alimentaires et à promouvoir une agriculture moderne et compétitive.

Dans son allocution de circonstance, le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) a souligné que cette initiative s'inscrit dans la dynamique irréversible de l'émergence du Cameroun. « Une dynamique sous-tendue par la Stratégie Nationale de Développement (SND30), renforcée par la politique d'import-substitution et complétée par le Plan intégré d'import-substitution agro-pastoral et halieutique »,

« Ces équipements, d'une valeur totale de 180 millions de FCFA, permettront d'accroître les surfaces cultivables en facilitant le labour des terres et la mise en place de parcelles fourragères ».

a précisé Alamine Ousmane Mey. En remettant les clés des tracteurs aux promoteurs des quatre agropoles bénéficiaires, en compagnie de ses collègues en charge de l'élevage, Dr.Taïga et de l'agriculture, Gabriel Mbairrobe, le MINEPAT a exhorté les bénéficiaires à faire preuve de responsabilité dans l'entretien de ces équipements financés par les deniers publics.

Lancé en 2012, le programme Agropoles est une initiative gouvernementale placée sous la tutelle du MINEPAT. À ce jour, le programme a soutenu plus de 80 agropoles à travers le pays et a contribué à la mise en place d'unités de transformation performantes dans plusieurs filières. Il se positionne comme un levier essentiel de la politique d'import-substitution.

Jocelyne ASSOUMOU



L'INVITÉ

ALAMINE OUSMANE MEY

**« La dynamique
de transformation
est en cours »**



Monsieur le Ministre, depuis 2020, le Cameroun met en œuvre la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 pour la transformation structurelle de l'économie nationale. Cinq années plus tard, quel bilan faites-vous de son état de mise en œuvre ?

Nous sommes effectivement rendus à mi-parcours de la mise en œuvre de la SND30 et il est convenable de rappeler ici que l'objectif opérationnel que nous nous étions fixés pour ce premier quinquennat était de conduire à terme les grands projets d'infrastructures dits de 1^{ère} génération déjà en cours ou en démarrage en 2020, afin de permettre à l'économie nationale d'en tirer les effets bénéfiques qui étaient attendus, dans le sens de sa transformation structurelle. À ce sujet, nous devons nous féliciter de ce que le Gouvernement a pratiquement atteint cet objectif avec la mise en service de ces projets, dont le barrage hydroélectrique de Memve'ele et sa ligne d'évacuation d'énergie, l'usine de pied de Lom Pangar, la centrale hydroélectrique de Nachtigal, l'autoroute Yaoundé-Nsimallen, l'autoroute Yaoundé-Douala (phase 1), l'autoroute Kribi-Lolabé, le PAEPYS et la 2^e phase du Port de Kribi, entre autres. C'est dire que la dynamique de transformation est en cours.

L'un des piliers de la SND30 est la transformation structurelle de l'économie camerounaise. Quels progrès concrets le Gouvernement a-t-il déjà réalisés en matière de diversification des secteurs productifs et d'industrialisation ?

Le secteur industriel est effectivement au cœur de la SND30. Le système d'incitation mis en place par le Gouvernement, les aménagements industriels réalisés et le volontarisme dans l'accompagnement du

« Des avancées ont été réalisées dans la structuration du dialogue État-secteur privé, et le secteur privé camerounais a lui-même renforcé son organisation patronale majeure. Nous espérons ainsi un dialogue toujours plus serein et constructif »

" Notre perspective est de parvenir à terme au stade de Nouveau Pays Industrialisé "

secteur privé ont permis l'installation ces dernières années d'importantes usines et capacités de production, dont des agro-industries, des aciéries, des cimenteries et bien d'autres. On peut s'en féliciter. Notre perspective est de parvenir à terme au stade de Nouveau Pays Industrialisé (NPI).

La SND30 met l'accent sur la réduction des inégalités. Quels sont les principaux défis rencontrés pour améliorer les conditions de vie des populations, notamment dans les zones rurales ?

Entre 2014 et 2021, d'après les résultats d'ECAM5, le taux de pauvreté est passé de 37,5 % à 38,6 % au plan national. Et quoique cette enquête mette en évidence une dynamique nouvelle de paupérisation des villes, elle confirme toujours une dominance de la pauvreté en milieu rural. Ces statistiques, qui relèvent du début de période de la SND30, résultent des déplacements internes dus

aux crises socio-sécuritaires que le pays arrive progressivement à contenir et aussi des effets de la COVID-19 et du conflit russo-ukrainien qui ont fragilisé l'économie mondiale, et notamment les populations vulnérables dans les pays en développement. Cependant, au plan structurel, les questions de productivité en milieu rural, des routes de désenclavement des bassins de production, entre autres, sont des préoccupations constantes du Gouvernement qui drainent de nombreux programmes. En outre, le Gouvernement étend progressivement son programme de transferts sociaux directs, soutenu par la Banque Mondiale, et travaille déjà à la pérennisation de celui-ci.

La mobilisation du secteur privé est une condition essentielle pour atteindre les objectifs de la SND30. Comment le Gouvernement travaille-t-il pour stimuler da-

L'INVITÉ



Avantage l'investissement privé national et étranger ?

La SND30 met en exergue la nécessité d'un partenariat public-privé renforcé pour engendrer la transformation structurelle et la croissance. À cet effet, des avancées ont été réalisées dans la structuration du dialogue État-secteur privé, et le secteur privé camerounais a lui-même renforcé son organisation patronale majeure. Nous espérons ainsi un dialogue toujours plus serein et constructif. Mais au-delà, l'État du Cameroun a mis en place un cadre d'incitation très volontariste, avec une Agence de Promotion des Investissements (API) qui a intensifié ces dernières années ses activités de promotion de la destination Cameroun, aux côtés des autres administrations. Par ailleurs, des facilités d'accès à la terre sont mises en place et des aménagements indus-

"Des facilités d'accès à la terre sont mises en place et des aménagements industriels sont réalisés pour l'accueil des investisseurs"

triels sont réalisés pour l'accueil des investisseurs. Dans cette dynamique d'installation des investisseurs se trouvent, entre autres, le Complexe Industriel-Portuaire de Kribi, disposant de 15 000 ha, et le Projet Plaine Centrale pour le développement des agro-industries sur des étendues cumulées de 400 000 ha. Cependant, nous sommes bien conscients des efforts constants qu'il faut continuer à fournir sur la question d'ensemble du climat des affaires.

Quels mécanismes le Gouvernement met-il en place pour mobiliser efficacement les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des projets prioritaires de la SND30 ?

Le Cameroun est sous-programme avec le Fonds Monétaire International au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC), du Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC), mais aussi de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). Ce qui appelle une discipline budgétaire importante pour assurer sa stabilité macro-budgétaire et rassurer ses partenaires techniques et financiers. Néanmoins, malgré des marges étroites, nous arrivons à mobiliser de manière intelligente et responsable une palette de mécanismes de financement pour nos projets : appuis budgétaires, prêts concessionnels, prêts commerciaux, emprunts obligataires au niveau local, eurobond et autres.

La SND30 ambitionne de porter le taux de croissance annuel moyen à 8 % d'ici 2030. Pensez-vous, au regard du contexte socio-économique actuel, que cet objectif sera atteint ?

La croissance est malheureusement d'abord et avant tout liée au mouvement d'ensemble, vu les interrelations à l'échelle mondiale. Dans un contexte où l'économie mondiale a connu une désarticulation du fait de chocs successifs, comme la COVID-19 et la crise russo-ukrainienne qui s'est installée dans la durée, il est clair que nos marges de manœuvre endogènes ne pouvaient contrebalancer l'échelle de cette contrainte. Nos calculs estiment à un peu plus de 3 % le taux de croissance entre 2021 et 2024, ce qui est en retrait de plusieurs points par rapport au niveau de 6 % qui était prévu pour cette même période dans la SND30. Dans un environnement économique mondial aussi perturbé, il est question d'optimiser l'usage des ressources disponibles pour maximiser les transformations endogènes qui nous permettront de capter un maximum de valeur quand la conjoncture mondiale retrouvera une dynamique plus favorable.

À mi-parcours, quels ajustements ou réformes avez-vous envisagés pour surmonter les obstacles identifiés et garantir l'atteinte des objectifs d'ici 2030 ?

Au plan global, nous revisitons actuellement notre chaîne planifi-

« Dans un environnement économique mondial aussi perturbé, il est question d'optimiser l'usage des ressources disponibles pour maximiser les transformations endogènes qui nous permettront de capter un maximum de valeur quand la conjoncture mondiale retrouvera une dynamique plus favorable »

cation-programmation-budgétisation-suivi (PPBS) à travers la relecture des cadres stratégiques de performance de toutes les administrations. Ceci nous permet d'optimiser l'allocation des ressources et de toujours faire plus avec peu. Dans ce cadre, une mobilisation plus importante des approches project-finance et des partenariats public-privé, entre autres, nous permettra de relever le défi de la transformation structurelle.

Dans un contexte de changement climatique, quelles initiatives majeures devraient être entreprises pour assurer une croissance durable et résiliente ?

Le Cameroun élabore actuellement son Plan National Climat et met à

jour sa nouvelle Contribution Déterminée Nationale (CDN), qui sera présentée au cours de la COP30 à Belém. Il est clair qu'en conformité avec les exigences d'une économie verte et d'un développement durable, le Cameroun doit veiller à opérer les transitions nécessaires. Pour cela, nous devons déployer une logique d'aménagement et de développement durable du territoire, qui intègre les différents usages de la terre dans une cohérence d'ensemble. Cela implique l'élaboration et l'appropriation au niveau national, régional et local des outils d'aménagement consacrés.

Propos recueillis par Rosine NKONLA AZANMENE

SND30

L'Agriculture au Cœur de la Transformation Économique

L'émergence économique du Cameroun repose sur une vision stratégique ambitieuse, portée par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). Au cœur de cette transformation structurelle de l'économie, l'agriculture se révèle être un levier fondamental, tant par son rôle dans la création de richesses que par son impact sur l'industrialisation et la réduction de la pauvreté.

Avec 20% du PIB généré par le secteur agricole et 60% de la population active y exerçant, l'agriculture constitue une pierre angulaire du développement national. Son potentiel dépasse la simple production alimentaire : elle est aussi la source des matières premières essentielles aux industries, une réponse aux

défis climatiques et un catalyseur de l'essor des start-ups innovantes. Face à ces enjeux, le Cameroun doit optimiser ses ressources et moderniser ses pratiques agricoles pour répondre aux exigences de durabilité et d'efficacité économique.

Ce dossier explore les fondements et perspectives de l'agriculture camerounaise dans le cadre de la SND30, mettant en lumière les efforts visant à libérer tout son potentiel pour assurer une transformation économique pérenne et inclusive. En investissant dans ce secteur clé, le pays s'engage sur la voie d'une industrialisation réussie, où l'agriculture se positionne comme le moteur central de la croissance.

SUR LES SENTIERS DE L'ÉMERGENCE



TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE

La bonne graine agricole

Secteur prépondérant occupant l'essentiel des actifs en activité, l'essor de ce secteur est la garantie de la réussite de l'émergence.

Deux chiffres illustrent bien la place de choix qu'occupe depuis toujours l'agriculture dans les performances de notre économie. Une économie réputée diversifiée et résiliente. En effet, 20 % de la richesse créée (produit intérieur brut) provient du secteur agricole. À côté de cela, 60 % de la population active exerce dans ce même secteur. L'agriculture est aussi, avec les industries manufacturières et les services, l'un des principaux moteurs de la croissance de l'économie nationale. Une croissance encore faible, que les politiques s'attèlent à impulser, dans le cadre de la nouvelle vision de développement 2020-2030. La Stratégie Nationale de Développement, puisqu'il s'agit d'elle, fait la part belle à la transformation structurelle de l'économie camerounaise. Plus simplement, il s'agit de procéder à une réallocation des ressources disponibles des secteurs les moins productifs vers les secteurs les plus productifs. L'agriculture en est le principal. Elle est la semence (graine) dont la moisson, si suffisante en quantité et en qualité, comble les besoins en aliments de l'Homme et en intrants pour les industries. Investir dans le secteur agricole (élevage,

" la SND30 fait la part belle à la transformation structurelle de l'économie camerounaise "



pêche, industries animales), c'est faire d'une pierre deux coups. Premièrement : assurer un capital humain de qualité. Deuxièmement : garantir des bases de développement confortables aux entreprises en leur fournissant de la matière à transformer. Plus intéressant encore, investir dans l'agriculture, c'est créer des emplois décents et réduire la pauvreté, notamment en milieu rural.

Point kilométrique zéro (PK+0) sur l'autoroute de l'industrialisation

Le statut de Nouveau Pays Industrialisé (NPI) que le Cameroun vise à l'horizon 2035 commande au

pays de développer son industrie. Le Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) fait à dessein de l'agriculture l'un de ses piliers stratégiques (avec l'énergie et le numérique), tout comme la SND30. Des piliers finalement imbriqués, lorsqu'on sait que les start-up camerounaises, elles aussi, concentrent leurs innovations dans le secteur agricole, conscientes de son potentiel et des revenus conséquents qu'elles peuvent en tirer. C'est en cela (catalyseur pour d'autres pans de l'activité) que l'agriculture contribue de manière directe à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD) : l'ODD 1 sur l'éradication de la pauvreté, l'ODD 2 (faim zéro) et l'ODD 8 relative



au travail décent et à la croissance économique.

Actualité oblige, la promotion des bonnes pratiques agricoles, respectueuses de l'environnement, est essentielle pour la durabilité des ressources naturelles et la résilience face aux changements climatiques. L'exemple du cacao, un des principaux produits d'exportation, est assez illustratif de ce souci d'intégrer les nouveaux enjeux liés au climat. Le Cameroun s'est d'ailleurs engagé à produire du cacao durable.

Création de richesses : déjà de bons points du secteur agricole

Depuis le fort repli observé en 2020, avec un taux de croissance du PIB de 0,3 %, la courbe se redresse progressivement, bien qu'à un rythme lent. Fixée à 3,2 % en 2023, elle devrait atteindre 4 % en 2024. Derrière cette reprise, un secteur non pétrolier assez performant, dans lequel on retrouve les branches d'activité du secteur primaire en bonne forme. L'embellie des prix du cacao sur le marché international donne encore plus matière à sourire, autant pour les producteurs que pour les devises (recettes d'exportation) engrangées par le Cameroun.

Dans son rapport sur l'économie camerounaise en 2023, le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), dans son analyse sectorielle du PIB, décrit un taux de croissance satisfaisant dans le secteur primaire. « Ces évolutions sont à mettre à l'actif de la poursuite de la mise en œuvre des programmes visant à encourager la production locale de poisson et à réduire les coûts d'acquisition des intrants de l'agriculture et de l'élevage (exonérations des taxes à l'importation sur les semences et les engrais notamment), la hausse de la demande chinoise induite par le regain de l'activité dans ce pays », explique le MINEPAT.

Des branches telles que l'agriculture vivrière (+2,5 %), la sylviculture et l'exploitation forestière (+5,2 %), l'élevage (+3,2 %) et la pêche (+3,2 %) affichent une embellie sur la période sous revue. Des taux qui peuvent croître davantage, si le potentiel agricole est entièrement libéré. Cela passe par des investissements conséquents pour améliorer les infrastructures, faciliter l'accès des agriculteurs au crédit, former et renforcer les capacités de cette force productive aux bonnes pratiques et la rajeunir, en y intégrant davantage de jeunes.

L'implémentation de cette politique agricole inclusive est le seul gage de la réussite du pari de la transformation structurelle de l'économie visée.

Josiane TCHAKOUNTE



● DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Une planification stratégique nécessaire

Ce pilier de la transformation structurelle du pays mérite toutes les attentions pour être réalisé dans les temps et permettre au Cameroun de renforcer son statut de grenier de l'Afrique centrale.



Le Cameroun se donne pour ambition d'assurer son autosuffisance alimentaire et de conquérir les marchés d'Afrique centrale et de l'Ouest à moyen terme. C'est à cet effet que, dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), deuxième phase de la Vision 2035 du Cameroun comme pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035, l'agriculture est considérée comme un pilier central de la transformation économique du Cameroun. Il est ainsi question de moderniser le secteur agricole, en le rendant plus productif et durable. Les priorités comprennent l'augmentation des investissements dans l'agriculture, l'amélioration des infrastructures rurales et la promotion de l'agriculture de précision et de l'irrigation pour maximiser les rendements.

En intégrant l'agriculture dans les plans de développement, la SND30 vise à renforcer sa contribution au Produit Intérieur Brut, à réduire la dépendance aux importations alimentaires (céréales, poisson, lait, etc.), dont les dépenses chaque année se chiffrent en centaines de milliards de francs CFA, créant un déséquilibre dans la balance commerciale. Et pour ne pas trop embrasser, au risque de passer loin des résultats escomptés, des filières prioritaires ont été définies, en



fonction notamment de leur impact sur la vie des populations et l'économie nationale. Il s'agit de l'huile de palme, du riz, du lait, du maïs et du sorgho.

Créer des chaînes de valeur locales robustes fait aussi partie des actions à mener pour avoir une agriculture forte, dans l'optique d'atteindre les objectifs d'industrialisation du Cameroun et de faire de la politique d'import-substitution une réalité. Des projets comme celui de la Plaine Centrale permettront de mettre en exploitation environ 400 000 hectares de terres le long du corridor routier Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré, où le coton, le cacao-café, l'huile de palme, le sucre, le riz, le maïs, la banane-plan-

tain, le poisson, le lait et la viande devraient être produits en très grande quantité et transformés sur place.

On parlera alors véritablement d'agriculture de seconde génération. Elle soutiendra la production locale en fournissant des matières premières nécessaires aux industries agroalimentaires. En effet, en développant des filières agricoles intégrées, le pays peut non seulement satisfaire ses besoins internes de consommation, mais également renforcer sa compétitivité sur les marchés d'exportation.

Par ailleurs, la transformation locale des produits agricoles favorise la création d'emplois dans les zones

«Les priorités comprennent l'augmentation des investissements dans l'agriculture, l'amélioration des infrastructures rurales et la promotion de l'agriculture de précision et de l'irrigation pour maximiser les rendements».

rurales et même urbaines, réduit la migration vers les villes et l'immigration clandestine. Elle stimule aussi la croissance des PME dans le secteur agro-industriel.

Ainsi, la planification stratégique centrée sur l'agriculture est indispensable pour réaliser la vision d'un Cameroun émergent. En investissant dans l'agriculture et en favorisant la collaboration entre les secteurs public et privé, le pays peut tirer parti de son potentiel agricole pour propulser sa transformation économique et atteindre une prospérité partagée.

Jocelyne NDOUYOU-MOULIOM

● VISION

Le Cameroun qui se rêve en **puissance agro-industrielle**

Accès à la terre, accroissement de la productivité, modernisation de l'outil de production sont, entre autres, les leviers à actionner pour booster le développement agricole.

L'objectif stratégique du Cameroun est de renforcer son rôle de puissance agricole sous-régionale, dans laquelle le secteur rural est un moteur de l'économie nationale, en assurant la sécurité alimentaire des populations pour un développement durable, respectueux de l'environnement. Pour y parvenir, un certain nombre de défis doivent être relevés. Il s'agit de mettre en place des actions visant à accroître de manière durable la productivité et la production dans les filières prioritaires telles que le riz, le maïs, le manioc, le coton, le sucre, le caoutchouc, la banane-plantain, etc. Le premier défi est celui de l'accès à la terre, pour les petits exploitants notamment. Cette situation limite la capacité des agriculteurs à investir dans leurs exploitations, ce qui est essentiel pour accroître la production. Il y a aussi que les agriculteurs ne disposent pas toujours d'outils techniques pour booster leur productivité. Dans ce sens, il est impératif de renforcer les capacités des petits exploitants pour améliorer la productivité. Outre la mécanisation,

«La transformation agricole au Cameroun nécessite une approche intégrée qui aborde ces défis tout en capitalisant sur les opportunités offertes par la valorisation des chaînes de valeur et l'agriculture durable».

le recours aux techniques agricoles avancées et aux pratiques de gestion modernes est plus qu'urgent.

La question des ressources financières n'est pas en reste. Elles ne sont pas nombreuses, les banques à faire confiance aux acteurs du monde agropastoral pour l'octroi de crédits. D'où l'urgence de mettre en place la Banque agricole. L'on devrait également partir sur la valorisation des chaînes de valeur agricoles avec le développement d'industries locales de transformation, dans l'optique d'augmenter la valeur ajoutée des produits agricoles. Ceci permettrait, en plus de favoriser la transformation des matières premières locales, d'améliorer les exportations du pays, de créer des emplois locaux et de renforcer les économies rurales. À l'heure du bio, la pratique d'une agriculture respectueuse de l'environnement est aussi vivement recommandée. La promotion de l'agroécologie, de l'agriculture biologique et des techniques de conservation des sols peut non seulement améliorer la durabilité des systèmes de



SUR LES SENTIERS DE L'ÉMERGENCE



production, mais aussi renforcer la résilience des agriculteurs face aux aléas climatiques. En intégrant des pratiques durables, le Cameroun peut assurer la sécurité alimentaire à long terme tout en préservant ses ressources naturelles.

En somme, la transformation agricole au Cameroun nécessite une approche intégrée qui aborde ces défis tout en capitalisant sur les opportunités offertes par la valorisation des chaînes de valeur et l'agriculture durable. Des politiques publiques adaptées et des investissements ciblés sont indispensables pour soutenir cette transformation et garantir un avenir prospère pour le secteur agricole.

Aïcha NSANGOU

● IMPORT-SUBSTITUTION

Quand l'État **arrose** ses champs

Régime incitatif pour faciliter l'acquisition de l'outil de production, soutien aux entreprises opérant dans les filières ciblées, aménagement de périmètres hydroagricoles, etc. Autant d'actions menées en amont pour relever l'offre locale et transformer les produits sur place.

Le monde fait face à une série de crises qui affectent l'équilibre du commerce international, créant des chocs inédits sur l'offre et la demande des biens et services. Dans ce contexte, les pays dont l'économie repose sur les fournisseurs et clients extérieurs mettent en place des stratégies pour réorienter leurs politiques économiques, afin de réduire leur vulnérabilité aux chocs exogènes. C'est la logique de la politique d'import-substitution prônée par la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30) et mise en œuvre par le gouvernement. Celle-ci vise globalement à doper la production et la transformation locales dans la perspective de résorber substantiellement le déficit de la balance commerciale du pays, en portant celui-ci de 8,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 2018 à moins de 3 % en 2030. Au cœur de cette politique, le secteur privé émerge comme un acteur crucial pour l'atteinte des objectifs escomptés. C'est pourquoi les pouvoirs publics, dans leur ambition de bâtir un État stratège et pragmatique, ne ménagent aucun effort pour accompagner les entreprises qui opèrent dans les filières stratégiques, notamment le riz, le poisson, le blé, le maïs, le lait, le soja, etc., ciblées en raison de leur poids sur le déficit de la balance commerciale et de leur fort degré d'intégration dans l'économie nationale.

À cet effet, outre la construction et



la réhabilitation des infrastructures d'appui à la production (énergie, routes, eau, etc.), d'autres initiatives sont menées par le gouvernement pour encourager les opérateurs privés à la réalisation des projets visant la promotion de l'import-substitution. Au niveau légis-

latif, l'État a mis en place dans ses lois de finances successives depuis 2020 un régime spécifique articulé autour d'une panoplie d'exonérations fiscal-douanières pour faciliter l'acquisition de l'outil de production (équipements, intrants). S'agissant des facilités financières,

«Au cœur de cette politique, le secteur privé émerge comme un acteur crucial pour l'atteinte des objectifs escomptés»

les pouvoirs publics ont mis en place un fonds de garantie de 200 milliards de FCFA pour permettre aux établissements de crédit de répondre efficacement aux besoins de financement à long terme exprimés par les entreprises privées. De même, un fonds de soutien à la production et à la transformation des produits de grande consommation a été mis en place, avec une dotation budgétaire conséquente. D'autres initiatives sont menées dans ce cadre avec l'appui des partenaires techniques et financiers au développement, notamment la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, etc.

Le gouvernement soutient également les entreprises sur le plan technique, à travers la mise à niveau des unités de production, l'élaboration des plans d'affaires, la certification des produits du secteur de l'agroalimentaire et l'élaboration en août 2024 de cinq normes sur les farines locales panifiables, c'est-à-dire faites à base de patate douce, de manioc, de banane plantain et de mil. Plusieurs autres actions portent sur la sécurisation et l'aménagement des périmètres hydroagricoles et halieutiques dans le cadre des projets « Viva Logone », « Viva Bénoué » et « Plaine Centrale ». Ce dernier est implémenté sous le modèle de partenariat public-privé (PPP), avec 3 000 ha déjà aménagés.

Adonis ABONDO



● MÉCANISATION, TRANSFORMATION, COMMERCIALISATION

Voies balisées vers une agriculture industrielle

Afin de doper l'appareil productif agricole, ces orientations contenues dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 vont permettre d'exploser le potentiel réel de ce secteur qui emploie 60 % de la population active.

Le développement de la production et de la productivité agricoles est au cœur de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), dont l'ambition ultime est la transformation structurelle de l'économie nationale. À travers la SND30, le Gouvernement entend procéder à une modification profonde de l'appareil productif agricole, afin de conforter le taux de croissance économique du pays, améliorer le solde de la balance commerciale, créer des emplois massifs dans le secteur et renforcer la souveraineté et la sécurité alimentaires du Cameroun.

Pour y parvenir, trois axes stratégiques orientent les politiques publiques agricoles dans la SND30, à savoir : la mécanisation agricole, la promotion des chaînes de valeur agricoles et l'accès des produits agricoles camerounais aux marchés internationaux.

La mécanisation agricole vise à doper la production et à améliorer la productivité. Elle prévoit la mise en place de pools d'engins régionaux et d'unités de conservation et de stockage des produits, ainsi que l'aménagement de vastes espaces hydroagricoles pour la pratique de l'agriculture extensive. Les actions dans ce volet



portent également sur la mise en place de zones économiques de type agricole afin de permettre aux entreprises qui y sont installées de produire dans des conditions optimales ; le rajeunissement de la force productive ; la vulgarisation à grande échelle des résultats de la recherche agronomique et l'accès des entrepreneurs agricoles aux intrants (engrais, semences améliorées, produits phytosanitaires, etc.).

De même, la priorité est accordée à l'amélioration de l'offre en infrastructures d'appui au développement rural et à la formation des agriculteurs aux techniques culturales modernes, tenant compte des exigences liées aux changements climatiques.

S'agissant de la promotion des chaînes de valeur agricoles, l'idée est de privilégier l'approche par

filière, en tenant compte des spécificités agroécologiques du pays et en mettant l'accent sur la transformation locale des produits agricoles, afin de mettre sur les marchés des produits compétitifs et à forte valeur ajoutée. Une attention est également accordée à la structuration des acteurs opérant dans les filières jugées stratégiques à travers la mise en place d'interprofessions par filière et l'octroi d'appuis techniques et financiers ciblés.

Pour ce qui est de l'accès des produits agricoles camerounais aux marchés internationaux, l'enjeu est de conquérir davantage les marchés étrangers, en tirant pleinement profit des opportunités offertes par les accords commerciaux multilatéraux, régionaux et bilatéraux signés par le Cameroun, au rang desquels les APE (Accords de Partenariat Économique) et la ZLECAf (Zone de Libre-

«Trois axes stratégiques orientent les politiques publiques agricoles dans la SND30, à savoir : la mécanisation agricole, la promotion des chaînes de valeur et l'accès des produits agricoles camerounais aux marchés internationaux».

Échange Continentale Africaine).

Pour ce faire, les actions portent sur le développement de l'infrastructure qualité, notamment la normalisation et la certification des produits ; la mise en place de mesures de facilitation des exportations ; le développement d'un système d'information sur les marchés à l'export (prix, normes) ; l'octroi d'indications géographiques à certains produits de niche pour une valorisation accrue desdits produits et l'opérationnalisation de l'Agence de Promotion des Exportations.

Ces orientations stratégiques, et bien d'autres, sont progressivement mises en œuvre par le Plan National d'Investissement Agricole 2020-2030, qui opérationnalise la stratégie du secteur rural adossée à la SND30.

Adonis ABONDO



● AGRICULTURE

Poids lourd de l'économie camerounaise

Entre 2017 et 2023, le Produit Intérieur Brut de cette branche du primaire a évolué d'un peu plus de 2 000 milliards de F à 2 325 milliards de F, soit plus de la moitié de la richesse créée par ce secteur, devant l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière. Déjà fort d'une offre diversifiée, le pays travaille à augmenter les quantités et les transformer localement pour assurer la sécurité alimentaire et générer plus de recettes à l'exportation.

3,2%. Ce taux de croissance de l'économie camerounaise en 2023 marque un ralentissement, comparé à l'année précédente dont la performance affichée était de 3,2%. Un repli que l'Institut National de la Statistique (INS) attribue entre autres, à la baisse des prix des produits de base, dont le Cameroun est un fournisseur sur le marché mondial : bois, cacao, banane, pétrole, etc.) Avec moins de revenus tirés de la vente de ces produits de son sol, le niveau de richesse créée a pris un coup. C'est d'ailleurs ce qui ressort de l'analyse sectorielle du Produit Intérieur Brut (PIB). Les produits de l'exploitation du bois (bois brut et bois scié), le coton, le caoutchouc et le café arabica n'ont pas généré assez de devises, en raison de la baisse de leurs prix à l'international. En revanche, le pays a tiré bon profit de la forte hausse des cours du cacao (+37,1%), de la banane (+15,5%) et du café Robusta (+15%).

Les Comptes nationaux 2023 produits par l'INS, révèlent, s'agissant de l'offre, que le secteur primaire a enregistré un ralentissement de

son rythme de croissance, à 1,1% après 2,2% en 2022, « attribuable à la contreperformance de l'agriculture industrielle et d'exportation, affecté par la baisse de la production de certaines spéculations de rente, notamment le cacao et le caoutchouc ». Pris individuellement, la branche agriculture industrielle et d'exportation a enregistré une baisse du rythme de production (-1,7%) contre une augmentation de 1,9% en 2022 affectée par le recul de la production du cacao (-11,3%), du café arabica (-62,8%) et du caoutchouc (-9,4%). L'agriculture vivrière, elle, a vu son rythme de production croître de 2,4% après 2,3% sur la même période. C'est aussi en mode ralenti que les branches « sylviculture et exploitation forestière », « pêche et pisciculture » ont évolué, respectivement à 3,7% après 5,2% et 1,6% après 5,4%. Les activités d'élevage et de chasse gardent une bonne dynamique, avec une croissance de 4,5% après 4,2%.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) du secteur primaire est de 4 197,9





milliards de F en 2023 contre 4 108,6 milliards de F, en légère progression de 89,3 milliards de F. Soit 16,9% du PIB du Cameroun. Concernant la branche agriculture en particulier, entre 2017 et 2023, le PIB est en nette progression. Il a évolué d'un peu plus de 2 000 milliards de F à 2 325 milliards de F, soit plus de la moitié (55%) de la richesse créée par ce secteur, devant d'autres branches comme l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière. Mieux, seules les branches d'activité comme « commerce et réparation de véhicules » et « transports, entrepôts et communications » dans le secteur tertiaire affichent des performances similaires, avec des PIB annuels au-delà de 2000 milliards de F. Cette part de l'agriculture, qui peut encore progresser, au regard du potentiel agricole du pays. En effet, en matière d'exportation, l'agriculture est déterminante. Sur le marché international, le Cameroun est un acteur clé, avec une part significative des exportations totales. Si ce statut d'exporta-

«Sur le marché international, le Cameroun est un acteur clé, avec une part significative des exportations totales.... L'offre diversifiée qu'il propose, lui assure une certaine stabilité économique et réduit cette exposition».

teur de produits agricoles est un facteur de vulnérabilité en raison de la fluctuation de leurs prix (pour lequel le pays ne participe pas à leur fixation), l'offre diversifiée que le Cameroun propose, lui assure une certaine stabilité économique et réduit cette exposition.

Dans cette gamme de produits, on retrouve le cacao dont le Cameroun est le cinquième producteur mondial. Le café (Arabica et Robusta) dont la culture soutient de nombreuses exploitations familiales et génère des rentrées de devises considérables. Le manioc, tubercule incontournable dans la consommation locale et dont l'offre joue un rôle-clé dans la sécurité alimentaire. En tant que culture vivrière, le manioc est essentiel dans l'alimentation des ménages, surtout en période de crise. C'est donc à dessein qu'il a été retenu comme filière cible dans le cadre de la politique d'import-substitution. Les initiatives de substitution de farine de blé par la farine de manioc portées par les PME locales sont fortement encouragées par les pouvoirs publics, pour réduire la dépendance au blé, principal ingrédient dans la fabrication du pain. Dans la famille des céréales, le maïs et le riz, également vitales dans l'alimentation des Camerounais, restent celles qui grèvent fortement la balance commerciale du pays. Ces cultures vivrières restent insuffisantes pour combler les besoins nationaux, obligeant à des achats à l'extérieur pour combler le gap. Pour ces céréales, l'objectif de la politique d'import-substitution est d'inverser cette tendance. Autres produits agricoles, l'igname, la banane-plantain et le coton, qui nourrissent les populations et sont également exportées. Pour tous ces produits, l'impact sur la balance commerciale est considérable. D'un côté, elles occupent une place stratégique pour la sécurité alimentaire et de l'autre, constituent des sources de devises (recettes d'exportation) dont le pays ne saurait se passer.

Josiane TCHAKOUNTE

● CONQUÊTE DES MARCHÉS

Made in Cameroon, un label conforme

Les produits du terroir s'exportent bien, revêtus des standards internationaux requis en la matière. Le résultat d'une série d'initiatives mises en place par l'État au travers de structures d'encadrement et de suivi des producteurs locaux.

En avril 2023, le Gouvernement a inauguré une plateforme de promotion du « Made in Cameroon ». Présenté comme un agrégateur d'informations sur le produit et le producteur, cet outil arrive pour faciliter les échanges entre les vendeurs et les acheteurs. À l'échelle régionale, le « Made in Cameroon », labellisé en 2016, permet aux promoteurs de disposer d'une vitrine officielle pour leurs produits dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'agriculture, du textile, du cosmétique ou encore de l'artisanat. L'accès garanti au marché européen avec l'entrée en vigueur de l'Accord de partenariat économique bilatéral d'étape (APE) avec l'Union européenne (UE) a renforcé les enjeux d'arrimage à la normalisation. Afin d'aider les PME/PMI qui éprouvent des difficultés à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des démarches qualité dans leurs stratégies, l'État a mis en place le Bureau de mise à niveau des entreprises (BMN), dont les missions ont été transférées depuis quelque temps à la Société nationale d'investissement (SNI) réformée. Un accompagnement soutenu par les partenaires au développement ainsi

que par l'Agence des normes et de la qualité (ANOR) pour gagner en performance.

S'agissant de la santé et de la sécurité des consommateurs, le gouvernement a lancé le Programme d'évaluation de la conformité avant embarquement des marchandises importées (PECAE). Avec cette initiative, il s'agit de faire en sorte que le Cameroun ne devienne pas un dépotoir de produits importés de mauvaise qualité.

Un arsenal législatif au point

En termes de maillage législatif et réglementaire, le pays dispose, depuis le 21 avril 2003, d'une loi portant protection phytosanitaire, de décrets du Premier Ministre du 6 avril 2005 fixant les modalités de lutte phytosanitaire, d'exécution des opérations de quarantaine végétale, ainsi que les conditions d'homologation et de contrôle des produits phytosanitaires. L'adoption de la loi sus-évoquée a permis





SUR LES SENTIERS DE L'ÉMERGENCE



au Cameroun de se conformer aux normes imposées par les instances internationales telles que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), l'UE et le Codex Alimentarius, encore appelé Code alimentaire. Cet arsenal inclut la mise en place de systèmes de contrôle et de certification pour les produits agricoles, facilitant ainsi leur exportation vers les marchés internationaux.

En avril 2006, le pays a également adhéré à la Convention internationale pour la protection des végétaux de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et est membre de la Commission du Codex Alimentarius de la FAO, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). En décembre

«Sur le marché international, le Cameroun est un acteur clé, avec une part significative des exportations totales.... L'offre diversifiée qu'il propose, lui assure une certaine stabilité économique et réduit cette exposition».

2018, le pays s'est aussi doté d'une loi-cadre relative à la sécurité alimentaire. Ledit texte s'applique aussi aux activités de production, de fabrication, de préparation, de manipulation, d'emballage, de stockage, de transport, de conditionnement, de conservation, d'importation, d'exportation, de distribution, de vente d'aliments, ou à toute autre activité y relative.

Felix Cyriaque EBOLE



● SÉCURITÉ ALIMENTAIRE Avec la bénédiction de « Dame Nature »

Plusieurs initiatives voient le jour, allant dans le sens de combiner la prise en compte des enjeux climatiques et de préservation de l'environnement à l'objectif de nourrir les millions de Camerounais encore vulnérables.

L'État du Cameroun et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont organisé le 12 décembre 2024 à Yaoundé un atelier de lancement du projet de renforcement des capacités en vue de permettre les contributions forestières aux systèmes agroalimentaires sains et durables. Ledit projet vise à renforcer et à institutionnaliser les capacités gouvernementales à appuyer les interventions et à mobiliser des ressources, en vue d'accroître les contributions du secteur forestier à des systèmes alimentaires sains et durables. Le projet identifiera les aliments et les systèmes forestiers à fort potentiel, contribuant à améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition, la biodiversité, ainsi que des initiatives visant à intensifier la contribution des aliments forestiers et d'autres politiques forestières nationales (PFN).

En dépit de la riche diversité du pays, l'insécurité alimentaire a augmenté ces dernières années au Cameroun pour atteindre 58,5 % de la population totale, contrastant avec la tendance à la baisse observée depuis 2017. L'augmentation du coût de la vie, en particulier des prix des denrées alimentaires, a un impact

«La promotion de l'agroécologie, de l'agriculture biologique et des techniques de conservation des sols est de nature non seulement à améliorer la durabilité des systèmes de production, mais aussi à renforcer la résilience des agriculteurs face aux aléas climatiques».

négatif sur le pouvoir d'achat des ménages, en particulier les plus vulnérables. De même, les niveaux de pauvreté restent élevés et stagnent en grande partie du fait de la faiblesse de la croissance économique, combinée à une croissance démographique plus rapide. Selon des enquêtes concordantes, environ 60,5 % de la population camerounaise manque de moyens de s'offrir une alimentation saine.

Le Cameroun est aussi confronté aux conséquences du changement climatique, les personnes les plus touchées étant également les plus vulnérables, c'est-à-dire celles vivant de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. En première ligne de celles-ci, les agricultrices qui produisent 80 % des aliments qui nourrissent le pays. L'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement s'avère essentielle pour faire face aux défis posés par les changements climatiques. La promotion de l'agroécologie, de l'agriculture biologique et des techniques de conservation des sols est de nature non seulement à améliorer la durabilité des systèmes de pro-

duction, mais aussi à renforcer la résilience des agriculteurs face aux aléas climatiques.

Le pays est aujourd'hui doté d'un projet Systèmes et politiques agricoles durables (AgSys). Il s'agit d'une initiative du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), pour la période 2024-2027, pour un plaidoyer sur les textes de loi pour la promotion de l'agriculture durable au Cameroun. Doté d'un budget de plus de trois milliards de F, il entend mettre l'accent sur le développement des économies vertes dans un contexte de changement climatique, d'égalité des sexes et de renforcement des acteurs civils. Selon des études concordantes, la biodiversité du Cameroun est l'une des plus variées et diversifiées d'Afrique. Le pays abrite 410 espèces de mammifères, plus de 9000 espèces de plantes et près de la moitié des espèces d'oiseaux d'Afrique y est présente, sans compter que sa forêt tropicale fait partie de la forêt du bassin du Congo, qui constitue 15 % des forêts tropicales du monde.

Felix Cyriaque EBOLE



● FONCIER, AMÉNAGEMENT DES TERRES, ACQUISITION D'INTRANTS...

Des défis **surmontables**

Des incitations fiscal-douanières à l'accompagnement des petits producteurs, en passant par les projets taillés sur mesure, les initiatives pullulent.

Au Cameroun, l'agriculture représente plus de la moitié des recettes d'exportation non pétrolières et emploie presque 60 % de la population active. 90 % des ménages ruraux sont, d'une façon ou d'une autre, employés dans l'agriculture. Et environ un tiers d'entre eux gagne leur vie grâce aux cultures d'exportation. Conscient des défis qui se posent au secteur agricole, l'État du Cameroun a mis en place diverses actions et initiatives pour encourager la modernisation agricole et améliorer la performance. Pour cela, plusieurs réformes ont été engagées dans le secteur foncier avec le lancement des projets Viva Logone et Viva Bénoué. Ces deux projets visent à sécuriser les droits fonciers des agriculteurs et à faciliter l'accès à des terres agricoles pour les petits exploitants. À côté de ces deux projets, il y a la Plaine Centrale qui est développée pour augmenter la production agricole, en intégrant des techniques modernes et en favorisant des pratiques durables. Comme le précisent les acteurs du secteur, ces réformes sont essentielles pour réduire les conflits fonciers et encourager l'investissement agricole. Dans sa posture d'accompagnateur, le gouvernement, dans le cadre du soutien aux petits agriculteurs, a mis en place des programmes/projets incluant des subventions pour l'achat d'intrants modernes (semences, engrais, etc.) et des

mécanismes de formation pour améliorer les compétences agricoles.

Ces initiatives visent à renforcer la productivité des exploitations familiales et à faciliter leur transition vers des pratiques agricoles plus modernes. L'accent est également mis sur la mécanisation, avec des programmes visant à rendre accessible le matériel agricole, notamment le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) qui vise à stimuler le développement agricole à travers des subventions aux petits exploitants et le renforcement de leurs capacités techniques. Les initiatives de soutien au secteur privé ne sont pas en reste. Elles se manifestent par des mesures incitatives telles que des exonérations fiscales, des facilités administratives et l'accès à des financements. Le soutien inclut des facilités administratives, des incitations fiscales, des prêts à taux réduit et des partenariats public-privé.

Ces mesures incitatives constituent des atouts indéniables dont l'impact n'est plus à démontrer. La plupart de ces projets contribuent à la création d'emplois et à la valorisation des produits locaux, tout en renforçant la chaîne de valeur agricole. Dans l'ensemble, le gouvernement offre un large éventail de facilités pour stimuler l'investissement dans le secteur agricole. Ces incitations comprennent des exonérations fiscales, des subventions, des prêts à taux réduits, des mesures de sécurisation foncière et un accompagnement technique.

«Conscient des défis qui se posent au secteur agricole, l'État du Cameroun a mis en place diverses actions et initiatives pour encourager la modernisation agricole et améliorer la performance ».

En combinant ces mécanismes avec des infrastructures de soutien et des programmes de modernisation, le Cameroun cherche à renforcer son secteur agricole et à encourager la transformation locale des produits, améliorant ainsi la productivité et les revenus des agriculteurs.

Ferdinand LEMOFOUET



● CLIMAT, DÉFICIT ÉNERGÉTIQUE, INSÉCURITÉ... **Des vents défavorables à dompter**

Le Cameroun mise sur des projets publics, dans des domaines où l'impact attendu sur le développement et le bien-être des populations n'est plus à démontrer. Un arrimage indispensable pour maintenir le cap de la croissance et de l'emploi.

C'est désormais une lapalissade de dire que les changements climatiques et leurs effets sont un problème d'ordre mondial, tant la vie est impactée au quotidien, tous les domaines compris. Tant et si bien qu'au sortir de la 28^e Conférence des Parties sur le climat des Nations unies (COP 28) organisée à Dubaï en novembre 2023, et même avant, les parties prenantes ont pris l'engagement de mettre un accent sur la transition énergétique, à travers notamment la réduction des combustibles fossiles et une plus grande utilisation des énergies renouvelables. Et pour y arriver, l'investissement public pourrait se positionner comme un outil de traduction opérationnelle de cet engagement international dans chaque pays.

«le Cameroun, impacté par divers chocs climatiques, énergétiques et même sécuritaires, s'est doté de nombreux instruments pour traduire en actes concrets les engagements pris sur le plan international».

En effet, selon des experts, l'investissement public est appelé à jouer un rôle central en période de crise de divers ordres. Pour étayer ces affirmations, le Moniteur des finances publiques du FMI estime qu'une augmentation de l'investissement public équivalant à 1 % du produit intérieur brut (PIB) renforcerait la confiance dans le redémarrage de l'activité économique et dynamiserait ce PIB de 2,7 %, l'investissement privé de 10 % et l'emploi de 1,2 %. Ceci, à condition que les projets retenus portent sur des investissements à fort impact et que les niveaux préexistants de dette publique et privée n'affaiblissent pas la réponse du secteur privé à cette relance. Par ailleurs, cette étude démontre qu'il est possible de créer entre

deux et trois emplois directs pour chaque million de dollars investi dans des projets d'infrastructures traditionnelles, et entre cinq et quatorze emplois directs pour chaque million de dollars investi dans la recherche et le développement, l'électricité verte et des bâtiments à haut rendement énergétique. Ainsi, les dépenses publiques dans l'efficacité thermique des bâtiments, les énergies vertes et le transport ont un impact positif sur la croissance économique.

Fort de cette réalité, le Cameroun, impacté par divers chocs climatiques, énergétiques et même sécuritaires, s'est doté de nombreux instruments pour traduire en actes concrets les engagements pris sur le plan international. Sans être ex-





haustif, l'on peut citer la contribution déterminée au niveau national (CDN) révisée et le Plan national d'adaptation aux changements climatiques. Mais davantage, la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), qui prend en considération ces questions. C'est ainsi que, sur le plan énergétique, l'objectif fixé au niveau national est de porter la capacité installée de production d'électricité à 5000 mégawatts (MW) d'ici 2030, en passant par un mix énergétique. Ce dernier est basé sur la combinaison de diverses sources d'énergie que sont l'hydroélectrique, le photovoltaïque, le thermique à base de gaz et la biomasse. L'objectif étant de réduire les conséquences tant sur l'économie que sur le bien-être des populations. Surtout que dans le guide méthodologique d'intégration de l'adaptation au changement climatique (ACC) et gestion des risques de catastrophes (GRC) dans la planification du développement au Cameroun, réalisé avec l'appui de la Banque mondiale en 2017, il est relevé que les risques en termes de perte de points de croissance dans la branche agricole, dans un scénario à fort réchauffement climatique, oscillent entre -1 % et -3 %. D'où l'initiative de plusieurs projets mis en œuvre dans divers domaines grâce à des investissements publics, qui de-

vraient contribuer à accroître la résilience et la durabilité du pays face aux chocs notamment climatiques et énergétiques, en stimulant la croissance et le développement.

Les transports verts

Dans le domaine des transports verts, l'on peut citer le projet de transport multimodal qui permettra le renouvellement de 175 km de voie ferrée répartis sur le tronçon Batchenga-Ka'a (environ 138 km) ainsi qu'en zone urbaine dans les villes de Douala et Yaoundé (37 km), sans oublier la réhabilitation de 68 ponts ferroviaires. Il y a également la composante n°2 du programme des investissements ferroviaires en cours de préparation, qui permettra la réhabilitation de 568 km de voie supplémentaires, dont 238 km sur le Transcam I (Douala - Yaoundé) et 330 km sur le Transcam II (Bélabo - Ngaoundéré).

En matière de promotion des énergies vertes, on a l'usine de pied du barrage hydroélectrique de Lom Pangar dont la mise en service a permis à ce jour d'injecter 7,5 MW dans le réseau Est, raccordé au réseau interconnecté Sud pour une meilleure alimentation des ménages et des entreprises. Quant au barrage hydroélectrique de Nachtigal, la société Nachtigal Hydro Power Company (NHPC) a annoncé, le 27 février 2025, le couplage réussi au réseau électrique du groupe n°7 et sa mise

en service imminente, marquant la fin des mises en service de tous les groupes de cet aménagement qui atteint ainsi sa pleine capacité de production avec une puissance installée de 420 MW. D'autres projets, tels que la construction à venir du barrage hydroélectrique de Kikot-Mbebe (entre 450 et 550 MW), le projet d'électrification rurale de 1 000 localités par système solaire photovoltaïque dont les campagnes de branchement ont permis de connecter à ce jour 1 048 ménages, portant à 24 852 le nombre de ménages connectés dans 350 localités ; le projet d'électrification rurale qui a permis à ce jour de connecter 102 localités de cinq régions, 2 586 ménages des 47 localités concernées de la région du Nord à l'énergie électrique et solaire, etc., permettent au pays d'y voir plus clair.

Dans le domaine de la constitution du capital naturel, de nombreux projets d'investissements publics sont également dans le pipe. Il s'agit notamment du reboisement de 2 ha de la forêt communale de Minta dans le cadre de l'activité de revalorisation des forêts dans les savanes dégradées ; du reboisement de 11 sites dégradés d'une superficie totale de 1 017 hectares dans les régions du Sud, du Nord et de l'Extrême-Nord.

Néanmoins, un grand pas reste à faire pour le Cameroun en matière de prise en compte des changements climatiques dans sa politique d'investissement public. Aussi, une démarche de verdissement des investissements publics est enclenchée afin de mieux comptabiliser et d'accroître les investissements verts sur le territoire national. Cette démarche de verdissement permettra à l'investissement public de jouer plus efficacement son rôle de levier pour répondre aux chocs climatiques, énergétiques et sécuritaires, en favorisant la croissance économique et l'amélioration du bien-être des populations.

Jocelyne NDOUYOU-MOULIOM

« Dans le domaine de la constitution du capital naturel, de nombreux projets d'investissements publics sont également dans le pipe ».

● PROTECTION DES FORÊTS

Déjà une réalité

Le pays, à l'instar du partenariat avec CAFI sous la conduite du MINEPAT, s'aligne sur les exigences internationales. Les cultures comme le cacao et le café suivent déjà ces pratiques de protection des forêts.

Le Cameroun nourrit de réelles ambitions financières pour la protection de ses forêts, à la hauteur des enjeux de développement économique durable du cinquième producteur mondial de cacao, qui entend devenir le « grenier agricole » du continent. Ce rêve se veut encore plus précis depuis l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2025, du Règlement européen sur la déforestation (RDUE), visant à interdire, sur son territoire, la commercialisation ou l'exportation de produits ayant contribué à la déforestation ou à la dégradation des forêts après le 30 décembre 2020.

Le pays adopte ainsi des pratiques agricoles durables afin de répondre aux normes internationales, notamment les règlements de l'Union européenne (UE) sur les produits issus de la déforestation. Il s'agit, de manière concrète, d'assurer une traçabilité rigoureuse des produits depuis leur origine jusqu'à leur exportation, d'intensifier les efforts pour garantir une production de cacao et de café sans impact négatif sur les forêts, à travers le concept de « zéro déforestation », et de respecter les critères de légalité imposés par ce partenaire majeur.

Cette politique implique la promotion de techniques d'agriculture régénératrice, l'utilisation de semences adaptées et la mise en œuvre de systèmes agroforestiers protégeant les écosystèmes, tout en améliorant la productivité agricole. En somme, le

«Le pays adopte ainsi des pratiques agricoles durables afin de répondre aux normes internationales, notamment les règlements de l'Union européenne (UE) sur les produits issus de la déforestation ».

pays s'est engagé à promouvoir des pratiques agricoles durables et à intensifier la diversification des revenus, en particulier dans le secteur du cacao, dont 78 % des exportations sont destinées au marché européen, contre 68 % pour celles du café.

Le 7 octobre 2024, l'UE et le Cameroun ont signé une déclaration conjointe portant sur la première lettre d'intention conclue dans le cadre de l'Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale (CAFI). Il s'agit de mobiliser, de manière conjointe, 2,5 milliards de dollars d'ici 2035 en vue d'assurer la transition du Cameroun vers une croissance économique verte.

Yaoundé s'est notamment engagé, à travers une lettre d'intention, à une agriculture libre de déforestation d'ici 2035. Le partenariat ainsi conclu est appelé à appuyer le pays, doté d'un fort potentiel agricole et disposant de plus de 30 millions d'hectares de forêts, à

réduire considérablement la déforestation d'ici 2029, avec pour référence les 110 000 hectares de déforestation annuelle sur la période 2016-2022.

La phase pilote (2023-2026), en cours, mise en œuvre par le Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC), vise l'intensification durable de l'agriculture et la transition agroécologique au Cameroun. Le CAFI connaîtra sa phase d'engagement entre 2026 et 2029, au cours de laquelle le gouvernement définira des priorités politiques conformes à la stratégie nationale de développement, avec des jalons sur la déforestation et la dégradation des forêts. Suivra la phase d'expansion (au-delà de 2027), durant laquelle les partenaires s'efforceront d'augmenter progressivement le financement et les actions pour atteindre les jalons.

Félix Cyriaque EBOLE



ZOOM sur les filières à fort potentiel de croissance au cameroun

Des incitations fiscalo-douanières à l'accompagnement des petits producteurs, en passant par les projets taillés sur mesure, les initiatives pullulent.

Cacao : Une filière à fort potentiel de transformation locale

Le cacao est la première culture d'exportation agricole du Cameroun, représentant environ **15 % des recettes agricoles d'exportation**. En 2023, le pays a produit plus de **300 000 tonnes** de fèves, principalement dans les régions du Centre, Sud-Ouest et Littoral. Toutefois, moins de 10 % de cette production est transformée localement, un manque à gagner considérable alors que le marché mondial du chocolat pèse plus de **100 milliards de dollars**.

Pour combler ce retard, des projets d'agro-industrialisation sont en cours : plus de **25 unités artisanales et semi-industrielles** de transformation ont vu le jour ces 5 dernières années. L'objectif est d'atteindre une transformation locale de **25 % d'ici 2030**, créant ainsi **plus de 10 000 emplois directs et indirects**.



Café : Entre relance et structuration de la filière

Autrefois troisième exportateur africain, le Cameroun a vu sa production chuter dans les années 2000. En 2023, le pays a produit **30 683 tonnes de robusta** et **5 165 tonnes d'arabica**, contre plus de **120 000 tonnes dans les années 1980**.

Le Programme National de Relance du Café (PNRC), lancé en 2014, vise à atteindre **160 000 tonnes d'ici 2030**, avec un financement public et privé cumulé estimé à **25 milliards FCFA**. Plus de **300 coopératives ont été réorganisées**, et **200 jeunes entrepreneurs** formés à la torréfaction et la vente de cafés de spécialité.

Coton : Un levier d'industrialisation locale

Le coton est la principale culture de rente du septentrion. En 2023, la production a atteint **390 606 tonnes**, impliquant **plus de 250 000 familles rurales**. La filière contribue à environ **4 % du PIB agricole**.

La SODECOTON gère **12 usines d'égrenage**, mais moins de **5 % du coton est transformé localement**. Un projet de **zone industrielle textile à Garoua**, avec un investissement de 60 milliards FCFA, vise à créer **3 000 emplois directs** et **multiplier par 10 la transformation locale d'ici 2030**.



DOSSIER SND 30



Riz : des progrès notables, mais une dépendance persistante

La production nationale de riz est passée de **200 000 t (2010)** à **450 000 t (2022)**, grâce à l'expansion des surfaces, l'irrigation, l'utilisation de semences améliorées et le soutien de la **SEMRY**. En 2021, **45 %** des besoins étaient couverts localement.

L'État a distribué plus de **1 200 t de semences certifiées** et mécanisé **8 000 ha** via le CENEEMA. Malgré ces efforts, **400 000 t** de riz ont encore été importées en 2022. Le développement de l'irrigation reste clé pour atteindre l'autosuffisance.

Palmier à huile : Redynamiser une filière stratégique

Avec une production de **450 000 tonnes d'huile de palme brute**, le Cameroun couvre environ **60 % de ses besoins nationaux**, estimés à plus de 1 million de tonnes. La filière représente **plus de 100 000 emplois**, principalement dans le Mounjo, la Sanaga-Maritime et la Vallée du Ntem.

Le Plan de Développement de la Filière Palmier à Huile vise à atteindre **750 000 tonnes d'ici 2030**, avec la création de **30 000 hectares de plantations villageoises**. En parallèle, **150 huileries artisanales** sont en cours de modernisation, avec l'appui de la BAD et de l'UE.



Blé : Une culture émergente, portée par les enjeux de souveraineté

Le Cameroun importe chaque année près de **900 000 tonnes** de blé, pour une facture évaluée à **plus de 150 milliards FCFA**. Pour réduire cette dépendance, un programme pilote lancé en 2021 dans l'Ouest et l'Adamaoua a permis de produire **plus de 3 000 tonnes** en 2023.

Objectif : atteindre **100 000 tonnes de blé local en 2030**, avec **plus de 20 000 hectares aménagés**, notamment dans les hauts plateaux. Des formations techniques ont été données à **plus de 1 500 agriculteurs**, et des minoteries locales s'engagent à acheter la production nationale.

Ananas : Un fruit d'or à fort potentiel d'exportation

Le Cameroun produit environ **180 000 tonnes d'ananas** par an, dont **15 % sont exportés**, principalement vers l'UE. Les zones de Njombé, Loum, Eseka et Mbandjock concentrent **80 % de la production nationale**.

Grâce à l'appui de programmes européens, **plus de 25 PME locales** transforment désormais l'ananas en jus, confitures ou fruits séchés. La filière emploie **plus de 30 000 personnes**, dont **60 % de femmes**. L'objectif est de doubler les exportations et tripler la transformation locale d'ici 2030.



Banane-plantain : Aliment de base et source de revenus

Avec plus de **4,5 millions de tonnes produites par an**, la banane-plantain est la **deuxième culture vivrière du Cameroun** après le manioc. Elle représente **plus de 20 % de l'apport calorique national**, et fait vivre près de **2 millions de producteurs**.

Le taux de pertes post-récolte avoisine encore les 35 %, faute d'infrastructures de conservation. Pour y remédier, l'État et ses partenaires ont financé la mise en place de **30 centres de transformation ruraux** (chips, farine, séchage), créant **plus de 5 000 emplois non agricoles**.



Maïs : Un pilier de l'agriculture vivrière et industrielle

Avec une production estimée à **2 497 489 tonnes** en 2023, le maïs est la **céréale la plus cultivée au Cameroun**. Il est indispensable dans l'alimentation humaine, l'élevage (notamment la volaille) et les industries agroalimentaires (brasseries, amidonneries).

Toutefois, la **demande intérieure dépasse 2,8 millions de tonnes**, créant un déficit partiellement comblé par les importations. Le gouvernement encourage la professionnalisation des producteurs à travers la **distribution d'intrants subventionnés**, la promotion des variétés hybrides à haut rendement, et le renforcement des **chaînes de stockage et de distribution**. Ce soutien vise à **stabiliser les prix**, améliorer les revenus agricoles et sécuriser l'approvisionnement des usines de transformation.



DOSSIER SND 30

Poisson : Vers une aquaculture compétitive

La filière poisson s'est imposée comme un levier de croissance. En **2023**, la production halieutique nationale a atteint **241 561 tonnes**, grâce à la modernisation de la **pêche artisanale** et le développement de **l'aquaculture en cage**.

Face à la pression sur les ressources marines et à la forte demande, l'État mise sur la **pisciculture durable**, notamment dans les zones continentales. Des centres de formation piscicole, des subventions à la construction d'étangs, et des incitations fiscales pour les unités de transformation ont été mis en place.

L'ambition est de **réduire les importations de poissons congelés**, tout en créant de nouveaux **emplois ruraux** et en garantissant un **approvisionnement local régulier** pour les marchés urbains.



Lait : Une filière en mutation

Le secteur laitier a produit **176 618 tonnes** en 2023, marquant une progression notable par rapport aux années précédentes. Longtemps dominé par les importations de poudre de lait, le marché local connaît un **essor de la production nationale** grâce à des projets ciblés dans l'Adamaoua et l'Ouest.

Les actions menées incluent : la **distribution de vaches laitières** à haut rendement, la **création de mini-laiteries coopératives**, la formation des éleveurs, et la promotion du **lait frais local**. Toutefois, les défis persistent : logistique déficiente, faible capacité de transformation, et structuration limitée de la chaîne de valeur.

L'objectif est de **substituer progressivement les importations** et **valoriser le lait local dans les industries agroalimentaires** (yaourts, fromages, lait UHT).





Soja : une filière en plein essor, au cœur de l'autosuffisance

Le **soja**, culture stratégique pour le Cameroun, connaît une **croissance soutenue** depuis une décennie. Entre 2015 et 2021, la production nationale est passée de **17 000 tonnes** à plus de **170 000 tonnes**, selon les estimations du Ministère de l'Agriculture, soit une multiplication par dix en six ans. Cette progression repose sur une **augmentation significative des surfaces cultivées**, l'adoption de **semences améliorées** adaptées aux conditions locales et une montée en compétence des producteurs grâce à la vulgarisation de **techniques agricoles modernes**.

Mil et sorgho : des céréales locales en pleine expansion

En 2023, la production de mil et de sorgho a atteint respectivement **750 000** et **1,2 million de tonnes**, grâce à une hausse de **3 % des rendements**, soutenue par l'adoption de **variétés améliorées** et de **techniques agricoles modernes**. Ces cultures, très consommées dans le Nord du Cameroun, jouent un rôle clé dans la **réduction des importations** et la **sécurité alimentaire**.

Soutenus par le **PIISAH**, le gouvernement investit dans les **infrastructures**, la recherche et la **sensibilisation urbaine** pour renforcer leur valorisation. Le mil, notamment, est promu pour sa **résilience climatique** et sa **valeur nutritionnelle**.



Josiane TCHAKOUNTE et Félix Cyriaque EBOLE



● PLAN INTÉGRÉ D'IMPORT-SUBSTITUTION AGROPASTORAL ET HALIEUTIQUE

Une initiative salubre

Évalué à près de 1 500 milliards de F sur une durée de trois ans, cet autre instrument arrive avec l'ambition d'agir positivement sur la balance commerciale du pays.



En 2009, le Cameroun s'est doté d'une vision à long terme pour son développement économique et social. L'ambition étant d'être « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035 ». À partir de l'année 2020, le pays est entré dans la deuxième phase de mise en œuvre de cette vision portée par le président de la République, Paul Biya, avec la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30), qui ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie par la mise en place des conditions favorables à la croissance économique et à l'accumulation de la richesse nationale.

Pour y parvenir, le gouvernement a décidé de la substitution des importations massives dont dépend grandement le pays et de la promotion des exportations, en s'appuyant sur les avantages comparatifs de l'économie nationale. Un chemin que le

«Le Plan intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique (PIISAH), s'inscrit dans le prolongement des mesures gouvernementales de lutte contre l'inflation et la vie chère, de réduction du déficit de la balance commerciale et de promotion des produits « Made in Cameroon ».

président de la République, Paul Biya, avait balisé en 2018, dans son discours de prestation de serment du 6 novembre :

« [...] il me semble opportun de nous attacher à développer les secteurs de notre économie qui pourront réduire sensiblement nos importations de biens et services. Cette politique présentera l'avantage de nous permettre de rééquilibrer notre balance commerciale chroniquement déficitaire. Par ailleurs, nous allons réaliser une véritable révolution agricole en modernisant nos moyens de production et en transformant davantage nos produits agricoles... ».

Conformément à ces orientations politiques et stratégiques, il a été adopté, en fin 2023, le Plan intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique (PIISAH), sur le triennat 2024-2026, qui s'inscrit dans le prolongement des mesures gouvernementales de lutte contre l'in-

flation et la vie chère, de réduction du déficit de la balance commerciale et de promotion des produits « Made in Cameroon ».

Ce plan adresse ces questions sur des filières de grande consommation qui grèvent, depuis des décennies, la balance commerciale, parmi lesquelles : le riz, le maïs, le blé, l'huile de palme, le poisson, le lait et d'autres céréales ; qui représentent, au cours des dix dernières années, entre 44 % et 71 % du déficit de la balance commerciale.

Le PIISAH a donc été conçu pour être un outil catalytique pour l'accompagnement des acteurs du secteur privé dans la mise en œuvre de la politique d'import-substitution. Il permettra d'assurer un mix entre import-substitution et promotion des exportations, conformément aux orientations fondamentales de la SND30.

Le PIISAH est également compris comme un instrument matérialisant

SUR LES SENTIERS DE L'ÉMERGENCE



la volonté d'un État stratégique et pragmatique qui met en place les facilités pour l'émergence du secteur privé ; un cadre intégré et cohérent des actions du gouvernement, des acteurs du secteur privé et des partenaires techniques et financiers pour l'atteinte des objectifs de développement durable. Spécifiquement, le plan vise à faciliter le développement des actions du secteur privé dans le domaine agropastoral et halieutique, sur des espaces sécurisés et aménagés ; contribuer à l'augmentation significative de la production et de la disponibilité des produits locaux de grande consommation ; créer un environnement propice au développement des activités agropastorales, avec un meilleur accès à la recherche et à ses fruits, à la formation et aux financements qui, jusqu'ici, font défaut à beaucoup d'acteurs, sinon à la majorité. Avec un coût global estimé à 1

443 milliards de FCFA, le Plan sera opérationnalisé à travers la mise en œuvre d'une large gamme d'actions concrètes. Il s'agit notamment de la réalisation d'infrastructures d'aménagement du territoire dans l'optique de rendre les bassins de production attractifs pour le secteur privé, de lancer le portefeuille des projets et programmes à financement conjoint, d'inscrire les projets/activités dans les budgets des administrations et qui concourent à l'objectif d'import-substitution. Mais également de réaliser les activités de production, de transformation et de commercialisation portées par le secteur privé. Pour la réussite de la mise en œuvre du Plan, au vu d'autres initiatives apparentées à des éléphants blancs, une attention particulière doit être accordée à plusieurs points névralgiques tels que les procédures de contractualisation. En effet, pour faciliter les choses,

le modèle envisagé est celui des marchés spéciaux, tel qu'indiqué à l'article 71 du Code des marchés publics.

Par ailleurs, au regard des délais assez longs de paiement des décomptes dus aux tensions de trésorerie et des inconvénients du principe de l'unicité de caisse du Trésor, il serait efficace de mettre en place un fonds dédié au PIISAH.

De même, des dispositions doivent être prises pour alléger les procédures d'accès à la terre pour le secteur privé, et précisément pour les grands producteurs agricoles, entre autres.

Et seulement à ces conditions, ce plan, qui paraît porteur, pourra produire des résultats palpables et contribuer à l'essor de l'économie camerounaise.

Jocelyne NDOUYOU-MOULIOM

Zoutene Doufene

Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

« Le Plan Intégré d'Import-Substitution vise une réduction de 40 % des importations des filières concernées »

Monsieur le Directeur Général, le 31 décembre 2023, le Chef de l'État, S.E. Paul Biya, annonçait dans son discours à la Nation l'élaboration d'un Plan Intégré d'Import-Substitution. Le document est disponible depuis 2024. Dans quel contexte a-t-il été élaboré ?

Le Chef de l'État, dans son allocution, a donné quelques indications sur le contexte ayant conduit à l'élaboration de ce Plan. Il indiquait alors que le déficit de la balance commerciale est évalué à un peu plus de 1 500 milliards de F par an. Cette situation provient, entre autres, de la structure de notre économie. C'est dans ce sens que la Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030 a pour principal pilier la transformation structurelle de l'économie pour l'industrialisation du pays. L'un des constats établis est qu'une part considérable de ce déficit provient des importations de produits alimentaires. Parmi ceux-ci, le riz, le blé, le poisson, entre autres, sont les plus importés.



Également, l'observation récente fait état de pressions inflationnistes sur les différents marchés. L'inflation s'est accélérée en 2023 pour se situer autour de 7,4 % en moyenne annuelle, après 6,3 % en 2022 et 2,3 % en 2021. Une source importante de cette inflation est justement la hausse des produits alimentaires sur les marchés. Cela reste la conséquence des effets du conflit en Ukraine et de la crise de la COVID-19. Ces crises ont entraîné un taux de croissance moyen de 3,6 % depuis 2021. Il s'agit là d'une performance appréciable, faisant montre d'une grande capacité de résilience de l'économie camerounaise, mais qui demeure en deçà de nos objectifs fixés dans la SND30 pour atteindre l'émergence. C'est conscient de tous ces enjeux que le Président de la République a instruit l'élaboration d'un plan d'import-substitution, aujourd'hui disponible.

Quels sont les objectifs principaux de ce nouveau Plan Intégré d'Import-Substitution et comment s'alignent-ils à la vision du Chef de l'État, S.E. Paul Biya ?

De façon générale, l'objectif du Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique est de contribuer à la réduction du déficit de la balance commerciale à travers la substitution des produits importés par la production locale. En droite ligne du choix d'être un État stratège et pragmatique, qui met le secteur privé comme principal moteur de la croissance économique, le Plan entend spécifiquement : faciliter le dé-

veloppement des actions du secteur privé dans le domaine agropastoral sur des espaces sécurisés et aménagés ; contribuer à l'augmentation significative de la production et de la disponibilité des produits locaux de grande consommation ; et créer un environnement propice au développement des activités agropastorales.

Quels secteurs spécifiques sont ciblés par ce Plan et quelles sont les initiatives clés prévues pour chaque secteur durant ce triennat ?

Il est nécessaire de rappeler que dans son allocution du 31 décembre 2023, le Chef de l'État a indiqué que le Plan devrait renforcer notre souveraineté alimentaire. Il s'agit donc, dans un premier temps, de mettre l'accent sur les actions dans le secteur rural, dans le but d'améliorer significativement la production dans les filières concernées par le Plan.

Toutefois, la souveraineté alimentaire ne s'arrête pas à la production dans le secteur primaire. Les actions du Plan s'étendent au secteur secondaire avec un pan important sur l'industrialisation. Il s'agit ici de poser les bases d'une première transformation des produits issus de nos fermes pour obtenir une meilleure valeur ajoutée. Cela permettrait donc de contribuer au vœu de réduction de l'impact négatif des importations sur notre balance commerciale.

Monsieur le Ministre, quelles sont les grandes priorités de ce Plan ? En d'autres termes, par où faut-il commencer ?

Le Gouvernement a à cœur de permettre aux opérateurs du secteur privé de disposer de grands espaces de terre, où ils pourront exercer une agriculture de seconde génération. Trois grandes priorités sont fixées dans le Plan.

Tout d'abord, 400 000 ha de terres sécurisées seront mis à disposition dans une première phase, afin que ces opérateurs puissent investir dans l'agriculture et l'élevage sur de grands espaces. La seconde phase du projet entend étendre ces espaces sécurisés à 1 200 000 ha.

Ensuite, l'État du Cameroun s'est engagé à faciliter l'exploitation de ces grands espaces à travers l'aménagement de périmètres hydroagricoles. Il s'agit de gros investissements permettant de réduire les coûts pour les opérateurs qui souhaitent s'engager dans les filières retenues. Cela s'illustre par le fait que les aménagements hydroagricoles concernés dans le Plan représentent environ le tiers de la production envisagée de riz pour assurer l'autosuffisance du Cameroun en matière de production de riz.

Enfin, l'État s'engage résolument, à travers ce Plan, à créer des pôles de compétitivité autour des espaces sécurisés et aménagés qui faciliteront l'installation des unités industrielles en leur fournissant des conditions favorables à leur implantation et à leur déploiement, pour le décollage effectif de l'industrialisation du secteur agricole.

En quoi est-ce que ce Plan Intégré d'Import-Substitution est différent de la stratégie du secteur rural en cours de mise en œuvre dans le cadre de la SND30 ?

Il faut dire que le Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique s'aligne sur la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) et la complète. La SDSR 2020-2030 donne la priorité des investissements aux filières qui grèvent la balance commerciale, pour lesquelles l'économie dispose d'un potentiel avéré en termes d'avantages compa-

ratifs et pour lesquelles il existe une réelle demande locale.

Les facteurs conjoncturels sont venus exacerber les difficultés rencontrées par notre agriculture et notre élevage, ce qui a, entre autres, entraîné une forte inflation des produits de première nécessité. Le PIISAH tente d'apporter une réponse conjoncturelle à cette situation, afin de retrouver le sentier défini dans la SDSR.

Quelles sont les sources de financement prévues et comment le Gouvernement compte-t-il mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir ce Plan ?

Il faut tout d'abord rappeler que dans sa stratégie de développement, l'État entend se recentrer sur son rôle de régulation afin de permettre au secteur privé de jouer son rôle moteur dans la production, la transformation et la commercialisation. Le secteur privé est donc un acteur majeur qui devra apporter des ressources permettant l'atteinte des objectifs du Plan.

C'est ce qui explique que l'État ait prévu un fonds de garantie pour les acteurs qui souhaitent s'engager dans l'agriculture, entre autres. Parallèlement, l'État s'est engagé avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux pour le financement d'initiatives prioritaires à l'atteinte des objectifs escomptés. La réalisation des projets de valorisation des investissements dans la vallée de la Bénoué et dans le Logone avec la Banque mondiale en sont des illustrations.

Des voies d'optimisation des mécanismes fiscaux adaptés sont également en train d'être explorées pour que le Gouvernement dispose de l'ensemble des ressources nécessaires pour assurer sa souveraineté alimentaire. Toutes ces options permettront de réunir les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du Plan.

Quels impacts socio-économiques sont attendus de ce Plan Intégré d'Import-Substitution sur l'économie nationale ?

Le Chef de l'État a bien défini ce qui est attendu du PIISAH. Le Plan doit

tout d'abord permettre de réduire le déficit de la balance commerciale évalué à un peu plus de 1 500 milliards de F par an. Le Plan vise une réduction d'environ 40 % des importations des filières concernées. Les premières estimations font état d'au moins 200 000 emplois directs qui seront créés seulement pour l'exploitation des aménagements hydroagricoles qui seront développés.

Quels mécanismes de suivi-évaluation avez-vous prévus pour assurer l'efficacité et la transparence de ce Plan ?

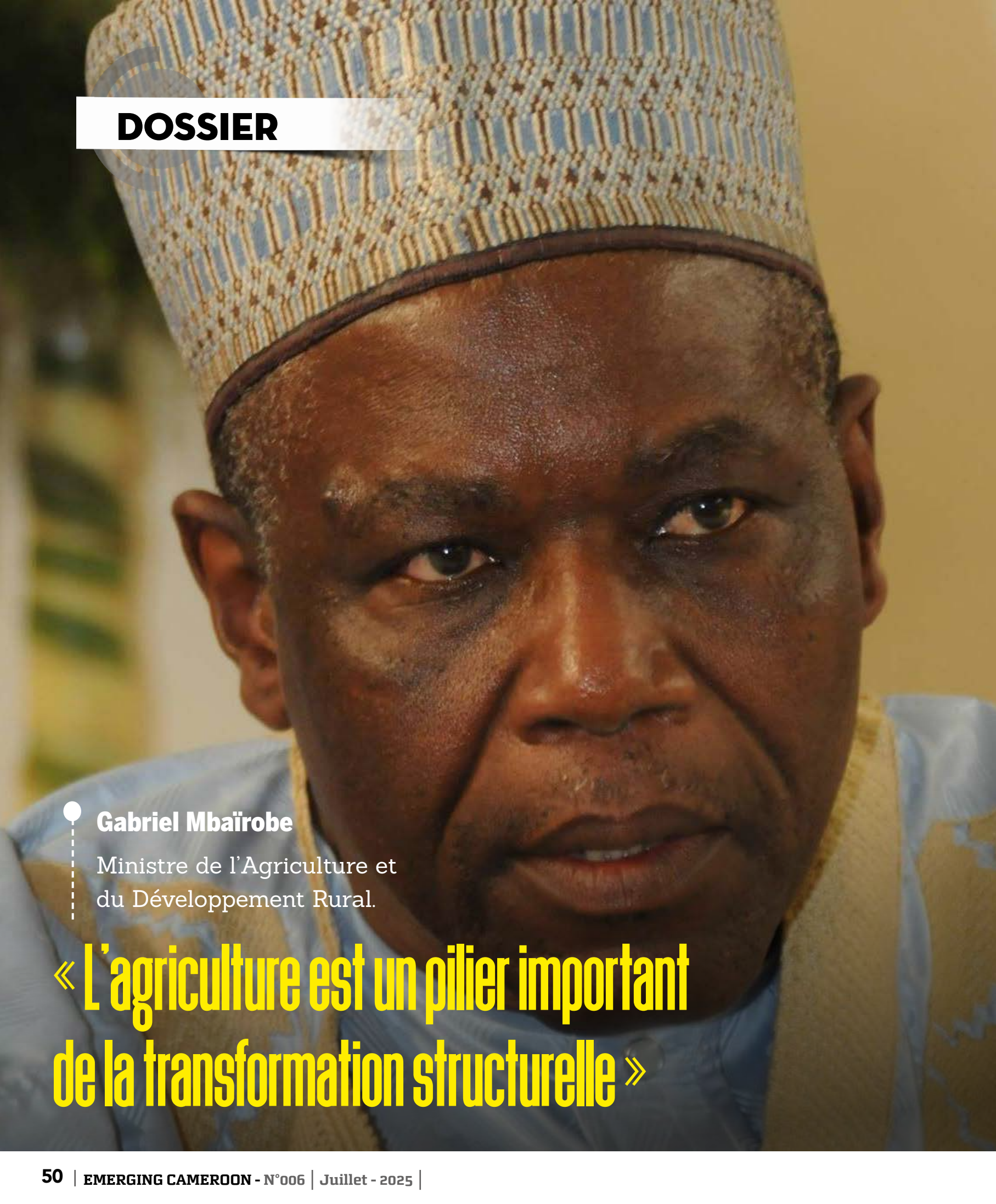
Le Gouvernement a tiré les leçons de la mise en œuvre de nombreuses interventions ces dernières années et a mis sur pied un attelage permettant le suivi permanent de la mise en œuvre de ce Plan.

Tout d'abord, au niveau le plus bas, chaque administration ou organisme impliqué dans la mise en œuvre disposera d'une unité sectorielle en son sein. Cette unité sera chargée de suivre les actions dédiées au PIISAH dans son portefeuille de projets, afin de proposer à sa hiérarchie des mesures appropriées pour la mise en œuvre efficiente de ses projets.

Ensuite, les responsables de ces unités sectorielles rapporteront l'état d'avancement de la mise en œuvre au sein d'une unité de coordination qui est l'organe technique de suivi de la mise en œuvre et qui assure le secrétariat d'un comité de pilotage. Cette unité de coordination se réunit au moins une fois par mois pour faire le point de l'avancement de la mise en œuvre du Plan. Cette instance s'est déjà réunie plusieurs fois depuis le début de l'année 2024.

Aussi, il est prévu un comité de pilotage qui regroupe les Ministres impliqués dans le Plan, mais aussi les autorités décentralisées, le secteur privé et les acteurs de la société civile. Enfin, la Présidence de la République a mis sur pied une unité dédiée qui suit de près, avec des rencontres périodiques, la mise en œuvre du Plan.

**Propos recueillis par
Rosine NKONLA AZANMENE**

A close-up portrait of Gabriel Mbaïrobe, a man with dark skin and a serious expression, wearing a traditional woven hat and a light blue shirt. The background is blurred.

DOSSIER

● **Gabriel Mbaïrobe**

Ministre de l'Agriculture et
du Développement Rural.

« L'agriculture est un pilier important
de la transformation structurelle »

« La réponse à cette situation de crise alimentaire est l'augmentation de la production alimentaire. »

Monsieur le Ministre, l'agriculture est au cœur de la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30). Comment appréciez-vous l'évolution de ce secteur depuis le début de la mise en œuvre de la SND30 en 2020 ?

Je vous remercie de l'opportunité que vous donnez de parler de l'agriculture et du monde rural dans le magazine du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. D'entrée de jeu, je voudrais rappeler que l'agriculture est un pilier important de la transformation structurelle de notre économie. Mais il faut noter que cette agriculture nécessite une transformation totale, parce que jusqu'à l'heure actuelle, elle est basée sur les petites exploitations familiales. Pour faire face aux défis de la démographie galopante et de la mauvaise répartition de la population, pour pouvoir donc assurer la sécurité alimentaire de nos populations, il faudra booster la production agricole et augmenter la productivité. Et c'est pour cela qu'un certain nombre de politiques ont été mises en place, à savoir la politique d'import-substitution, qui consiste à abandonner progressivement l'importation des biens pouvant être produits localement. Cette politique nous a permis d'identifier un certain nombre de filières prioritaires afin d'augmenter leur productivité.

Dans un contexte mondial marqué par les crises alimentaires, comment le Cameroun prévoit-il de renforcer sa sécurité alimentaire tout en assurant la compétitivité des produits locaux sur les marchés internationaux ?

Vous savez très bien que notre pays, le Cameroun, mène des enquêtes

sur la situation de la sécurité alimentaire deux fois par an, en mars-avril et en septembre-octobre. Les données de ces enquêtes sont consolidées et analysées selon le Cadre Harmonisé, qui est un outil permettant de déterminer la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un pays donné. Les derniers résultats de ce Cadre Harmonisé dans notre pays ont révélé qu'environ 10 % de la population est en situation de crise alimentaire, soit environ 2,7 millions de personnes. La réponse à cette situation est l'augmentation de la production alimentaire. À ce sujet, il a été mis en place un système de subvention des engrais destiné aux petits producteurs, à travers le Programme d'Appui au Renforcement de la Production Agricole du Cameroun (PARPAC). Ce programme est élaboré sous forme d'un appui budgétaire sectoriel de la Banque africaine de développement, afin de fournir des ressources à notre pays. Ces ressources ont permis d'acquérir rapidement des intrants agricoles nécessaires et de faciliter le conseil aux producteurs, tout en stimulant la dynamique des réformes indispensables à l'amélioration de la gouvernance du secteur. La première année de cette opération nous a permis de mettre à la disposition des producteurs 75 000 tonnes d'engrais pour un coût de 14 milliards de F. À côté de cela, un programme de production de semences de bonne qualité a été mis en place. Nous avons signé un contrat avec l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) pour la production de semences de pré-base et de base. Nous avons présélectionné des se-

menciers qui devront produire suffisamment de semences pour les filières prioritaires que nous avons retenues, à savoir : le maïs, le riz, la banane plantain, le manioc, le soja, l'huile de palme et les produits maraîchers.

Nous avons aussi, dans l'optique d'augmenter la productivité, envisagé un projet qui permettra l'émergence de moyennes et grandes entreprises agricoles. Nous croyons que toutes ces dispositions permettront d'augmenter la production.

Quant à la chaîne d'approvisionnement des grandes villes et compte tenu de la démographie galopante enregistrée, nous mettons en place un projet dénommé « Ceinture agricole », qui permettra de créer des exploitations agricoles autour de nos grandes cités pour produire du maraîcher tel que les carottes, le chou, les légumineuses et les produits à court cycle. Ceci pour permettre d'assurer la sécurité alimentaire de ces grandes villes.

"Il a été mis en place un système de subvention des engrais destinés aux petits producteurs à travers le PARPAC"

Pouvez-vous donner un aperçu des progrès réalisés dans les filières prioritaires comme le cacao, le café, le coton ou le caoutchouc ? Quelles sont les réformes envisagées pour accroître leur compétitivité sur le marché international ?

S'agissant du cacao, malgré la crise sociopolitique dans le Sud-Ouest, qui est, comme vous le savez, la deuxième région productrice de cacao après le Centre, nous observons ces trois dernières années une augmentation de la production, suite à la reprise des activités économiques et agricoles. Nous croyons que cette augmentation va croissante, étant donné que les projets en place, à savoir le Projet de Développement des Chaînes de Valeur du Sud-Ouest à Buea et la Mission d'Aménagement du Nord-Ouest (MIDENO) à Bamenda, soutiennent la production cacaoyère.

Pour ce qui est du coton, nous avons assisté ces trois dernières années à des productions record, bien qu'il reste encore à renforcer la capacité industrielle de cette filière.



S'agissant de l'hévéa, le cours de cette filière est tombé très bas et le Gouvernement a accepté de soutenir les sociétés qui produisent de l'hévéa en remboursant en partie les missions de service public qu'elles assurent sur le terrain et en leur apportant des soutiens multiformes. Il y a eu certaines diminutions de la pression fiscale pour ces sociétés, mais nous croyons que ces sociétés, en se lançant dans la diversification, notamment dans l'agroforesterie, retrouveront rapidement l'équilibre financier.

S'agissant du café, une stratégie a été mise en place par le Gouvernement. Cette stratégie est soutenue par l'Union des Coopératives de l'Ouest (UCCAO), la North West Cooperative Association, l'Association des Femmes Productrices de Café du Noun, l'Association Nationale des Producteurs de Cacao et de Café (ANPCC) et le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC). Ces structures ont mis en place des programmes pour les jeunes comme New Generation du CICC et des programmes de renforcement de la consommation nationale.

C'est le cas de la North West Cooperative Association et de l'UCCAO, qui ont été équipées par le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural de chaînes complètes de torréfaction et de production de café de bonne qualité. Nous continuerons à appuyer les autres associations, notamment l'Association des Femmes Productrices de Café du Noun.

" Par ailleurs, nous encourageons les opérateurs privés à reprendre le marché du café instantané, aujourd'hui occupé par du café importé".

Par ailleurs, nous encourageons les opérateurs privés à reprendre le marché du café instantané, aujourd'hui occupé par du café importé. Nous mettons un accent particulier sur la qualité du café. Dans tous les cas, nous avons pris le taureau par les cornes. Le Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF Café) s'active, non seulement à produire du matériel végétal en qualité et en quantité suffisantes, mais aussi à renforcer la capacité des producteurs pour leur permettre d'atteindre les standards internationaux.

La transformation locale des produits agricoles apparaît aujourd'hui comme un défi majeur pour le Cameroun. Existe-t-il des projets spécifiques actuellement en cours pour créer des chaînes de valeur autour de ces produits ?

Tout à fait. Nous faisons face à des pertes post-récolte très élevées dans certaines filières, telles que la banane plantain et le manioc, en raison de l'insuffisance de moyens de conservation et d'unités de transformation. Dans ce sens, nous avons mis en place un programme ambitieux d'équipement des bassins de production avec des unités de transformation afin de réduire ces pertes.

C'est le cas pour la banane plantain, avec l'installation d'unités de transformation à Mvangan (Sud), Bangem (Sud-Ouest), Édéa (Littoral), Afanloum (Centre) et Dimako (Est).

Pour le manioc, des unités sont prévues à Limbé (Sud-Ouest), Dibombari (Littoral), Abong-Mbang (Est), Ambam (Sud), Lobo et Batchenga (Centre).

Concernant le cacao et le café, nous continuons d'encourager l'implantation d'unités de transformation. Aujourd'hui, 35 % de la production cacaoyère est transformée localement, et nous intensifions nos efforts pour faire de même avec le café.

L'accès à la terre et au financement reste un défi majeur pour les petits exploitants agricoles. Le gouvernement envisage-t-il des initiatives pour surmonter ces obstacles et encourager l'essor du secteur agricole ?

L'accès à la terre est effectivement une contrainte importante, notamment pour le secteur privé souhaitant investir en agriculture. Le ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières travaille à la sécurisation d'assiettes foncières destinées à des projets agricoles. Une fois cette sécurisation achevée, avec parcellisation et mise à disposition, ce problème sera partiellement résolu.

Concernant le financement, plusieurs pistes sont explorées. Un forum sous-régional sur la finance rurale nous a permis d'identifier des solutions innovantes, telles que les crédits carbone, le Fonds vert et le crowdfunding, une méthode numérique de financement participa-

« Nous avons aussi, dans l'optique d'augmenter la productivité, envisagé un projet qui permettra l'émergence de moyennes et grandes entreprises agricoles ».

tif. Avec l'intérêt croissant du secteur privé pour l'agriculture, ces modèles deviennent viables.

Le gouvernement a également mis en place le Fonds de développement des filières agricoles, logé dans les banques nationales et piloté par un comité interministériel rattaché aux Services du Premier ministre. Ce fonds, doté de plus de 20 milliards de FCFA, représente une solution concrète. Les procédures sont en cours de finalisation pour faciliter l'accès aux crédits pour les petits exploitants. Certaines banques camerounaises ont déjà ouvert des guichets agricoles pour cela.

Les infrastructures rurales (routes, irrigation, stockage, transformation) sont essentielles pour améliorer la productivité agricole. Quelles sont les actions prévues pour les renforcer ?

Actuellement, les périmètres irrigués aménagés concernent principalement la culture du riz. Nous avons des projets visant à atteindre 50 000 hectares de périmètres aménagés pour le riz d'ici 2026. D'autres initiatives visent les bas-fonds pour la culture maraîchère, des oignons et des légumineuses.

Concernant le désenclavement, 3,5 milliards de FCFA sont transférés chaque année aux communes, permettant l'aménagement de 1 000 km de routes rurales. Le Projet de développement des infrastructures du Nord et de l'Adamaoua prévoit 1 000 km de routes à fort tonnage et des ouvrages de franchissement dans ces deux régions.

Chaque projet agricole comprend une composante infrastructurelle. Ainsi, le PIDMA a aménagé plusieurs routes dans le Littoral et l'Est. Le

PDCVA et le Projet de Développement des Chaînes de Valeurs du Sud-Ouest contribuent également à désenclaver les bassins de production, en complément des efforts du ministère des Travaux publics.

Les défis climatiques sont de plus en plus pressants. Comment le gouvernement intègre-t-il les données climatiques et les risques dans sa stratégie agricole pour garantir la résilience du secteur à long terme ?

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, via la Direction du Génie rural, accompagne les communautés rurales dans la construction d'infrastructures de gestion de l'eau : barrages, biefs, bassins de rétention, ouvrages de régulation. La gestion de l'eau, en excès ou en déficit, est en effet un enjeu crucial.

D'autres infrastructures comme les magasins et centres de transformation sont réalisés grâce au transfert de ressources aux collectivités territoriales ou via des projets spécifiques. Cela permet d'améliorer la conservation et d'ajouter de la valeur aux produits agricoles.

On observe une montée des jeunes entrepreneurs agricoles et des start-ups dans le secteur. Quel rôle joue le gouvernement pour soutenir ces innovations, et comment ces jeunes peuvent-ils contribuer à la transformation du secteur ?

L'employabilité des jeunes est une priorité du chef de l'État, Son Excellence Paul Biya. Le ministère de l'Agriculture a mis en

place des centres d'incubation pour développer les compétences techniques des jeunes dans les métiers agricoles.

Avec l'appui de la Coopération allemande, 46 référentiels de formation ont été certifiés. Des programmes comme PCP-AFOP ont déjà formé plus de 63 000 jeunes, PEA-Jeunes plus de 29 000, et Enable Youth, qui cible les jeunes diplômés (BAC+3), a formé 1 530 jeunes sur trois cohortes.

Ces initiatives ont donné naissance à une nouvelle génération d'entrepreneurs agropastoraux. Nous encourageons également les modèles mixtes combinant agriculture et élevage. Toutefois, l'accès au financement reste un obstacle qu'il faudra lever pour assurer la viabilité de ces jeunes entreprises.

L'Union européenne impose désormais des restrictions sur les produits issus de la déforestation. Comment le Cameroun s'y prépare-t-il tout en préservant sa compétitivité agricole ?

Le phénomène de déforestation a été pris en compte par le gouvernement bien avant l'entrée en vigueur de cette réglementation. Dans le cadre du café, un programme de rajeunissement et de densification des plantations a été lancé pour doubler la production.

Pour le cacao, un programme de restauration des paysages dégradés a été mis en œuvre dans l'Est. Des initiatives similaires ont été engagées dans le Mbam-et-Kim et le Mayo-Banyo pour la production de cacao de savane, reconnu pour sa qualité. L'objectif est de passer de 500 à 1 200 kilos par hectare, tout en limitant la déforestation.

Nous avons également adopté une politique d'agroforesterie, qui nous a permis d'obtenir un financement du Fonds CAFI (Central African Forest Initiative) pour créer un guichet de transition agroécologique.

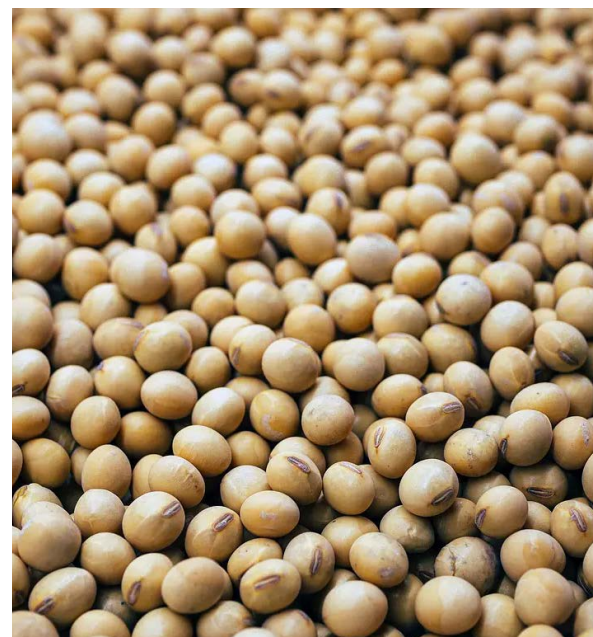
**Propos recueillis par
Rosine NKONLA AZANMENE**

" Les procédures sont en cours de finalisation pour faciliter l'accès aux crédits pour les petits exploitants".

● CHAMPIONS NATIONAUX

Cinq entreprises reçoivent la couronne

Présentées en août 2024 à Ebolowa, les entreprises sélectionnées dans le cadre de cette première cuvée évoluent dans des secteurs clés pour l'industrialisation du pays, à savoir l'agro-industrie et le numérique, entre autres.



Société agro-industrielle de production de tourteaux de soja pour l'alimentation animale (SOPROICAM); SOTRABUS, entreprise de montage de bus à usage de transport en commun ; ZNG SMART CARDS FACTORY, entreprise industrielle de production de cartes magnétiques et de terminaux électroniques ; Société Camerounaise de Production du Riz (SCPR), entreprise de production de riz paddy à grande échelle et de fabrication d'emballages en polypropylène tissé ; et la Société Agro-Industrielle Camerounaise (AGROCAM), spécialisée dans la production de poussins et la fabrication d'alvéoles. Ce sont les cinq entreprises camerounaises championnes nationales dévoilées par le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) à l'occasion de journées qui leur ont été dédiées, organisées du 1er au 2 août 2024 à Ebolowa, dans la région du Sud.

« l'objectif est de promouvoir et d'améliorer la visibilité de ces entreprises qui se démarquent ».

Elles exercent dans les secteurs de l'agro-industrie, des transports et de l'électronique.

Une initiative en droite ligne avec les orientations clés de la Stratégie Nationale de Développement (SND30). Les Journées des Entreprises Championnes Nationales, instruites par le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sont un mécanisme de promotion et d'émergence des entreprises championnes nationales, dont l'objectif est de promouvoir et d'améliorer la visibilité de ces entreprises qui se démarquent. L'idée est de donner plus de visibilité à ces champions d'industrie, et d'informer l'opinion publique nationale et internationale sur les divers accompagnements que le Gouvernement met en place pour soutenir l'émergence et la promotion de ces entreprises.

Ces champions nationaux sont sélectionnés dans le cadre d'un mécanisme, en concertation avec le secteur privé et d'autres départements ministériels. À Ebolowa, le Gouvernement a pu présenter sa politique en matière de champions nationaux ; les entreprises sélectionnées ; évaluer les appuis reçus par les entreprises championnes ; la politique d'import-substitution ; les opportunités d'accompagnement des entreprises ainsi que leurs guichets de financement. Notons que le soutien aux entreprises championnes nationales est considéré dans la Stratégie SND30 comme l'un des leviers importants de la transformation structurelle de l'économie. Le but étant de constituer une masse critique d'entreprises qui seront des fleurons dans les secteurs clés de l'économie.

Joceline ASSOUMOU

Réactions de quelques champions nationaux

« Nous rêvons de faire du soja le cacao de la Côte d'Ivoire au Cameroun »

« L'annonce de notre entreprise comme Champion National en agro-industrie nous a procuré un sentiment de satisfaction totale pour l'accomplissement d'un rêve partagé par les promoteurs de cette entreprise citoyenne. Cette reconnaissance du gouvernement envers nos efforts est également un symbole fort d'encouragement pour notre contribution au développement économique de notre pays.

Le choix des champions nationaux relève d'un processus hautement sélectif et transparent, ce qui motive les heureux élus, en particulier SOPROICAM. Toutefois, malgré cette désignation, on constate une morosité dans la mise en œuvre des mécanismes ambitieux censés dynamiser les

activités. Aucun plan d'accompagnement n'a été mis sur pied pour suivre les entreprises sélectionnées, ce qui rend inefficace cette stratégie salubre de développement économique initiée par le gouvernement.

Nous rêvons de faire du soja le cacao de la Côte d'Ivoire au Cameroun, à travers un plan triennal bien élaboré avec le gouvernement. Le Cameroun pourra ainsi atteindre l'autosuffisance en soja et en produits dérivés après transformation, et deviendra exportateur de ces produits, contribuant ainsi à inverser une balance commerciale de plus en plus déficitaire. À titre d'exemple, le déficit commercial a atteint un record de plus de 70 milliards de F CFA en 2024, rien que sur le tourteau de soja. »



Raymond Difo,
Président-directeur général, Société agro-industrielle de production de tourteaux de soja pour l'alimentation animale (SOPROICAM)

« Nous produirons bientôt 10 000 tonnes de riz blanchi par an »

« Nous remercions les différents départements ministériels et tous les intervenants ayant contribué à notre sélection comme champion national. C'est à la fois un honneur et une lourde responsabilité que nous sommes prêts à assumer avec détermination. Nous remercions particulièrement le MINEPAT pour cette initiative et l'appui multiforme qu'il ne cesse de nous apporter.

Nous avons bénéficié d'un traitement privilégié dans les différents dispositifs de soutien de l'État au secteur privé, tels que l'exonération des investissements (évaluée à plus de 270 millions de F CFA), des appuis institutionnels comme les espaces agricoles aménagés (chiffrés à une dizaine de milliards de F CFA), ainsi que d'autres

aides directes, notamment l'acquisition d'un engin agricole équipé.

Grâce à ces appuis, notre capital social est passé de 50 millions à deux milliards de F CFA. Nous avons évolué d'une SARL (société à responsabilité limitée) à une société anonyme (S.A.) avec un conseil d'administration. Aujourd'hui, nous sommes implantés dans cinq régions, avec l'ambition de couvrir prochainement l'ensemble du territoire national, puis la sous-région. Nos activités phares comprennent la production d'emballages via une sacherie, destinés au conditionnement des céréales produites dans l'Extrême-Nord, ainsi que l'exploitation de 1 000 hectares de rizières aménagées dans le Logone-et-Chari, qui nous permettront bientôt de produire 10 000 tonnes de riz blanchi par an. »



Abdouramane Soulbankai,
Directeur général, Société camerounaise de production du riz (SCPR)

« Le renforcement sur le plan national passe davantage par la visibilité »

« Nous avons été sélectionnés comme champion national par le gouvernement du Cameroun. Cela nous honore, car l'État reconnaît ainsi les entreprises qui se démarquent par la valeur ajoutée qu'elles apportent à leur secteur.

Concernant l'accompagnement de l'État, nous avons principalement bénéficié de soutiens institutionnels : facilitation des déplacements, mise en relation avec des structures à l'étranger, notamment lors du forum Russie-Cameroun. Cette participation nous a permis de nouer des liens avec des entreprises russes actives dans notre secteur et d'acquérir de nouvelles connaissances pour améliorer la qualité de notre production.

Cependant, l'accompagnement financier n'est pas encore au rendez-vous. Nous espérons vivement

que l'État agira concrètement pour dynamiser notre économie et porter nos entreprises championnes au plus haut niveau.

Le renforcement sur le plan national passe surtout par une plus grande visibilité. Si, par le biais du MINEPAT, nous obtenons davantage de visibilité et de commandes publiques, comme celle du ministère de la Défense, cela valorisera le Made in Cameroon. Le slogan Il faut consommer camerounais prendra alors tout son sens. Cette notoriété incitera aussi l'international à consommer des produits fabriqués au Cameroun, en voyant que l'État lui-même fait confiance à ses entreprises locales. »



Victor David Nchenouossi,
Directeur administratif et financier, SOTRABUS

Propos recueillis par
Rosine NKONLA AZANMENE



PIISAH 2024-2026



Le Cameroun s'engage pour sa souveraineté économique et alimentaire

Le Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (**PIISAH**) 2024-2026 marque une révolution dans la politique économique du Cameroun.

Avec une vision audacieuse, ce programme stratégique vise à réduire notre dépendance aux importations en développant des solutions locales pour répondre aux besoins essentiels des Camerounais. Face aux défis des importations massives et à la nécessité de valoriser le potentiel local, le PIISAH s'impose comme une initiative ambitieuse et structurante qui entend transformer durablement le secteur agropastoral et halieutique du Cameroun.

Porté par une vision claire pour le triennat 2024-2026, le PIISAH mobilise un investissement de 1 443 milliards FCFA et entend :

- ☑ Réduire la dépendance aux importations sur des produits stratégiques comme le riz, le maïs, le poisson, l'huile de palme et le lait ;
- ☑ Booster la production locale en sécurisant et en aménageant des espaces dédiés aux grands producteurs ;
- ☑ Moderniser les infrastructures pour rendre les bassins de production attractifs et compétitifs pour le secteur privé ;
- ☑ Accompagner les acteurs du secteur privé, en leur facilitant l'accès à la terre, aux financements, à la formation et à la recherche ;
- ☑ Créer des opportunités d'exportation, tout en rééquilibrant durablement la balance commerciale.

Grâce à des mesures concrètes et intégrées, le PIISAH 2024-2026 représente un levier puissant pour bâtir un Cameroun résilient, avec des produits «Made in Cameroon» au cœur de son développement. Il s'impose aujourd'hui comme un pilier de la souveraineté alimentaire, une réponse forte aux défis économiques et une opportunité unique pour bâtir un Cameroun plus fort et autosuffisant.

Veuillez télécharger le document sur le site internet du MINEPAT à l'adresse :
www.minepat.gov.cm | #PIISAH #MadeInCameroon



Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Amenagement du Territoire
Ministry of the Economy, Planning and Regional Development

BP/PO BOX : 660 Yaoundé Tél : 222 22 09 22 / 222 23 65 07

www.minepat.gov.cm

Mohamadou Lawal

Directeur Général de la Coopération et de l'Intégration Régionale.

« Plusieurs projets ont été réalisés avec les instruments de la finance islamique »

Monsieur le Directeur Général, qu'est-ce que la finance islamique et quels sont les principes qui la régissent ?

La finance islamique, également considérée comme finance participative, est un système financier dont le mode de fonctionnement repose sur les principes du droit musulman. Elle vise à proposer des produits et des services financiers qui soient conformes aux règles éthiques et morales de l'islam. La Finance islamique repose sur cinq principes fondamentaux qui sont : l'interdiction de l'intérêt (riba) ; la prohibition de l'incertitude ou l'aléatoire (Gharar) et de la spéculation (maysir) ; l'interdiction d'investir dans des activités illicites ; le principe de partage des pertes et de profit et l'adossement de toute transaction sur un actif tangible.

En quoi la finance islamique se distingue-t-elle de la finance conventionnelle ? A-t-elle des avantages spécifiques ?

Au-delà des cinq principes cardinaux cités ci-haut, la finance islamique se distingue de la finance conventionnelle par ses valeurs fondamentales que sont la justice, l'équité et la transparence dans les transactions. La finance islamique se démarque

« Au Cameroun, la finance islamique est plus visible à travers les projets financés par la Banque islamique de développement (BID), institution financière de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) à laquelle notre pays est membre fondateur ».

également des autres types de finance par sa vision particulière du capital et du travail. En termes d'avantages, je citerai notamment : l'investissement responsable ; la transparence et l'« accountability » ; la protection des épargnants ; la garantie de l'équilibre du système financier mondial par l'adossement aux actifs réels ; la diversification des investissements ; la contribution au développement économique durable et l'inclusion financière.

Quels sont les principaux instruments financiers utilisés dans la finance islamique ? En quoi sont-ils pertinents dans le contexte économique et social actuel ?

L'application des principes fondamentaux de la finance islamique a conduit à l'apparition des instruments financiers et de concepts uniques à cette discipline. Ainsi, on distingue les instruments de financement à caractère participatif (Mudharaba, Musharaka), les instruments à caractère non-participatif (Mourabaha, Ijara, Salam, Istisna, instalment sale) et les instruments à caractères particuliers (Sukuk, waqf, takaful).

Quels secteurs de l'économie camerounaise peuvent tirer le meilleur parti de la finance islamique ? Comment peut-elle contribuer à atteindre les objectifs de la SND30 ?

La Stratégie nationale de développement (SND30), à la page 11, fait de la finance islamique un vecteur de la transformation du système financier nécessaire à l'atteinte des objectifs de cette stratégie. Ainsi, grâce à sa capacité à mobiliser des financements consistants pour réaliser les infrastructures routières, énergétiques et sociales, l'agriculture, la santé, l'éducation..., la finance islamique est une alternative au financement classique des projets, que seule la finance conventionnelle ne peut apporter de manière durable. Outre les secteurs suscités, la finance islamique est également adaptée pour financer les PME et le commerce.

En quoi la finance islamique pourrait-elle être un levier pour mobiliser des fonds en faveur des projets d'infrastructures ou de développement durable au Cameroun ? Y a-t-il déjà des cas concrets au Cameroun ?

Au Cameroun, déjà pratiquée à

travers les initiatives privées, la finance islamique est plus visible à travers les projets financés par la Banque islamique de développement (BID), institution financière de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) à laquelle notre pays est membre fondateur. Plusieurs projets ont été réalisés avec les instruments de la finance islamique. Il s'agit entre autres des projets de : la construction de la route Sangmélina-Ouessou (tronçon Sangmélina-Bikoula) à hauteur de 35 milliards de FCFA ; la réhabilitation de la route Olama-Bingambo pour environ 88 milliards de FCFA ; la route Batchenga -Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré notamment la phase I, section Lena-Tibati estimé à environ 109 milliards de FCFA ; le développement rural du Mont Mbappit (15 milliards de FCFA) ; l'appui au renforcement des services de santé primaires et secondaires (12 milliards de FCFA) ; le développement de la chaîne de valeur du riz au Cameroun (52 milliards de FCFA) ; l'appui à la scolarisation dans les Zones d'éducation prioritaires (8 milliards de FCFA) ; le Plan présidentiel pour la reconstruction et le développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (32 milliards de FCFA). Aujourd'hui, les Sukuk par exemple, sont parfaitement adaptés pour financer les infrastructures dont a besoin notre pays pour son développement.

La finance islamique est-elle uniquement réservée aux populations musulmanes, ou peut-elle bénéficier à toute la population ? Pourquoi parler de finance islamique ? Contrairement à l'imagerie populaire, la finance islamique n'est pas faite que pour les populations d'obédience musulmane. Elle est universelle à partir du moment où l'on se conforme à ses principes, le vocable « islamique » étant utilisé pour désigner simplement la conformité à ses principes. D'une part, les infrastructures réalisées bénéficient à l'ensemble des populations et d'autre part, les produits bancaires sont ouverts à toute activité remplissant les critères d'éligibilités propres à la finance islamique, peu importe son promo-

teur. Plusieurs pays occidentaux, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, font recours à la finance islamique pour réaliser des projets. En Afrique, les pays comme le Soudan, l'Égypte, le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo, l'Afrique du Sud, le Rwanda, etc... ont réalisé d'importantes infrastructures à travers les Sukuk et le Waqf. A cet effet, la compréhension des spécificités et enjeux liés aux instruments financiers islamiques est une nécessité.

La finance islamique a-t-il un bel avenir au Cameroun ? Comment le Gouvernement s'emploie-t-il à rechercher des financements pour le développement de notre pays ?

La finance islamique est pratiquée dans 80 pays aujourd'hui. Son expansion à travers le monde est favorisée par la recherche des solutions au problème de déve-

« En Afrique, les pays comme le Soudan, l'Égypte, le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo, l'Afrique du Sud, le Rwanda, etc... ont réalisé d'importantes infrastructures à travers les Sukuk et le Waqf. »

loppement. A la faveur de la mondialisation financière et avec l'appui technique de la BID, la finance islamique enregistre un intérêt accru aussi bien pour l'Etat du Cameroun que pour le secteur privé camerounais. Raison pour laquelle un travail de renforcement du cadre juridique et institutionnel adéquat est en cours dans les services compétents au sein du gouvernement, l'écosystème disposant déjà des banques et établissements de microfinance offrant des produits financiers islamiques. Globalement, la finance islamique prend progressivement son envol dans notre pays grâce non seulement au fort besoin exprimé par les entreprises, les banques et la communauté nationale, mais également la volonté du gouvernement d'offrir un environnement favorable au développement inclusif et durable du Cameroun.

**Propos recueillis par
Rosine N KONLA AZANMENE**



DÉCOUVERTE

● BERNADETTE ALPHONSINE BIDOUA

De l'épluchure du manioc... au charbon biologique

Sacrée CBT Champion Or lors des Awards CBT Champions 2024, la promotrice de l'entreprise R-Jomak est une vraie amazone qui tisse sa toile dans l'univers de l'entrepreneuriat, à l'image des racines de ce tubercule qu'elle transforme avec dextérité.

Bernadette Alphonsine Bidoua, promotrice de l'entreprise R-Jomak, éprouve un amour fou pour le manioc. Elle est à rebours de ce célèbre auteur qui disait être noir, mais ne pas aimer le manioc. Sa notoriété a récemment pris de l'épaisseur grâce à la transformation de ce tubercule en **bâtons de manioc**, son produit phare. Elle les conditionne de manière à ce qu'ils puissent se conserver pendant un an sans durcir. Autre détail qui fait saliver : Bernadette Alphonsine Bidoua met sur le marché des bâtons de manioc inodores, sans fibres ni acidité, conditionnés dans du plastique, à seulement 125 F. Ce n'est pas tout. Les doigts sacrés de cette cheffe d'entreprise transforment les épluchures de manioc, associées à de l'amidon, en charbon biologique. Elle en transforme encore artisanalement au moins 2 000 kg par mois, ce qui ne déteint pas du tout sur la qualité de ce produit, qui a la particularité de ne pas être toxique. C'est pratiquement toute la chaîne de valeur du manioc qui est ainsi mise en vedette : une traduction parfaite de la politique d'import-substitution, qui promeut la transformation locale des produits locaux.

Toutes ces prouesses ont fini par convaincre les membres du **jury des Awards CBT Champions 2024 du Made in Cameroon**, les-

quels l'ont sacrée **CBT Champion Or**, avec à la clé un diplôme et un chèque d'un montant de cinq millions de F. De quoi doper les activités de cette entrepreneure dont le parcours académique ne la prédestinait pourtant pas à ce destin. Bernadette Alphonsine Bidoua a fait des études dans l'enseignement général. Par la suite, elle a suivi une formation en banque et finance. Ce **background** ne lui permet pas de se faire une place au soleil. C'est dans cette situation que lui vient l'idée de se servir de ses mains pour « fabriquer des choses afin de les vendre », souligne avec fierté cette dame. Un appel du destin, peut-être.

Au-delà de générer des revenus à partir de ses activités, cette **self-made woman** rêve grand et souhaite donner de l'emploi aux Camerounais, à défaut d'avoir pu en obtenir des autres. À ce jour, Mme Bidoua emploie de manière permanente cinq personnes, avec un chiffre d'affaires de quatre millions de F, alors que son capital n'était que de 20 000 F.

Autant le dire, la promotrice de R-Jomak nourrit de grandes ambitions. Elle souhaite avoir une grande industrie pour produire 100 000 bâtons de manioc par mois. Bien plus, elle projette d'augmenter sa main-d'œuvre et donc d'offrir plus d'emplois aux Camerounais. Autre



« Les doigts sacrés de cette cheffe d'entreprise transforment les épluchures de manioc, associées à de l'amidon, en charbon biologique ».

dolérance formulée par cette dame : l'accompagnement dans la certification de ses produits, question de les rendre plus compétitifs sur le marché local, mais aussi au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine. Bien entendu, un appui financier conséquent permettrait à cette passionnée de bâton de manioc d'acquérir des équipements afin d'améliorer sans cesse ses produits et de devenir une actrice incontournable du commerce. Bernadette Alphonsine Bidoua a aussi urgemment besoin d'un fonds de roulement de 3,5 millions de F par an pour bien faire tourner son entreprise.

Chers investisseurs, à vos tirelires !

Junior MATOCK

MADE IN CAMEROON...

HIPPOLYTE NOZAWO

Maître chocolatier

Le promoteur des Chocolateries Nohi propose une variété de produits onctueux à base de cacao qui, chaque jour, donnent du plaisir au palais de ses clients.

Envie d'un bon chocolat onctueux made in Cameroon ? Une seule adresse reste valable : les Chocolateries Nohi. Rien de mieux ne saurait défier l'onctuosité des produits que propose Hippolyte Nozawo à ses clients. Ce jeune ingénieur en procédés chimiques, sorti de l'ENSAI (École nationale supérieure des sciences agro-industrielles) de Ngaoundéré, a fait son chemin et construit ses ambitions au fil des années. Depuis qu'il a quitté les bancs en 2012, il a tour à tour été directeur de production à St Thomas Bakery, ingénieur chimiste responsable de laboratoire chez Simad Chemicals du groupe Fisco. Ce parcours lui a donné des raisons de mettre sur pied son entreprise grâce à laquelle il prend part à de grandes rencontres économiques internationales. D'ailleurs, du 17 au 19 mars 2025, Hippolyte Nozawo a pris part à la Excel London en Grande-Bretagne. Son produit phare, Nohi, occupait une place aux pavillons internationaux.

Hippolyte Nozawo met sur le marché une variété de produits moelleux. Un vrai régal. Chocolat à croquer de 20 g à 125 F, pot de chocolat à tartiner de 10 kg à 16 000 F, tablette de 100 g à 1 500 F, chocolat de 1 kg à 2 000 F, friandises de chocolat à 100 F et 5 000 F respectivement. Bref, il y en a pour toutes les bourses. Et l'inspiration du Chief Executive Officer des Chocolateries Nohi n'a jamais tari. En septembre 2024, cette petite et moyenne entreprise a lan-

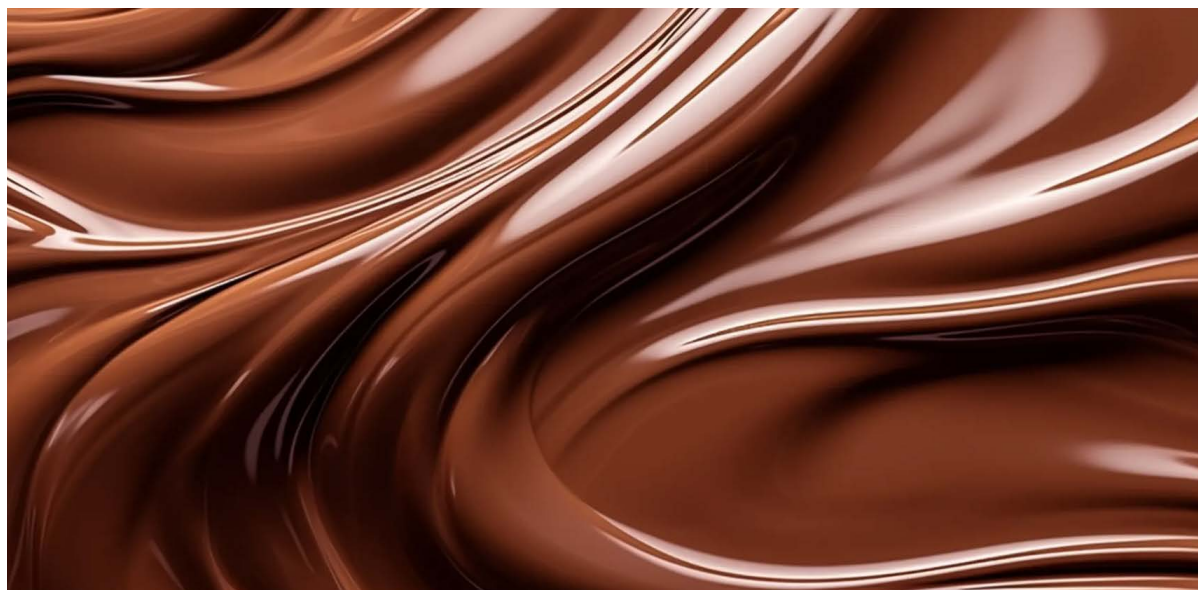
cé le bâton boulanger, un type de chocolat pour pâtissier. Hippolyte Nozawo passe désormais pour être un fervent défenseur de l'import-substitution. Il travaille à réduire considérablement l'importation du cacao. « Nous en importons pratiquement pour 7,8 milliards de F. C'est énorme ! Il faudrait que le Cameroun, qui est un producteur de cacao, cesse d'importer les produits issus du cacao », argue-t-il.

Ses efforts ne cessent de porter des fruits. Lauréat du 3e prix CBT Champions 2024 du made in Cameroon, il est finalement un habitué des grands défis, mais surtout, des récompenses qu'il collecte au Cameroun et ailleurs. Celle décrochée lors des CBT Champions 2024 ne vient que confirmer la détermination qu'il affiche au quotidien dans

son travail. « Ce prix, particulièrement, est pour moi une récompense, une motivation également, parce que c'est toujours bien de savoir que ce qu'on fait est vu de l'extérieur. Le financement reçu va me permettre d'améliorer mes outils de production et aussi de développer le volet distribution », affirme-t-il.

Hippolyte Nozawo entend devenir producteur de cacao. Il a, à cet effet, développé sa propre cacaoyère sur 10 hectares. La disponibilité de la matière première ne pose donc pas problème. Au-delà de cette cacaoyère, plusieurs coopératives et cacaoculteurs installés dans le département du Mbam-et-Kim, formés par Hippolyte Nozawo, participent à son entreprise.

Junior MATOCK



INNOVATION

MADSUS SARL NELSON ANONG **Boule d'énergie**

Les appareils électriques conçus par ce jeune entrepreneur allient intelligence et pragmatisme, dans un environnement où l'efficacité énergétique est un atout de poids pour les consommateurs.

L'aventure a commencé en 2022, avec un capital de 995 000 F. Aujourd'hui, l'entreprise emploie 12 personnes de manière permanente et 25 techniciens à temps partiel pour une production annuelle de plus de 3 000 prises et interrupteurs. L'ambition reste constante : booster sa production pour devenir leader dans le domaine. Madsus Sarl est une entreprise camerounaise spécialisée dans la confection de l'appareillage d'installations électriques (prises et interrupteurs connectés intelligents). On parle surtout de produits aux multiples particularités. Ils permettent d'économiser de l'énergie, de suivre sa consommation, mais aussi de programmer les horaires, c'est-à-dire faciliter aux Camerounais une économie de plus de 60 %. L'homme frêle qui se cache derrière cette initiative s'appelle Nelson Anong, cofondateur et gérant de Madsus Sarl.

En effet, ses appareils ont cinq particularités. « La première est relative à l'intelligence artificielle intégrée qui facilite l'analyse des habitudes des utilisateurs pour optimiser la consommation énergétique et propose des décisions autonomes, comme éteindre les appareils inutilisés ou adapter les réglages. La deuxième a trait à la gestion énergétique avancée, avec le suivi en temps réel de la consommation électrique, la génération de rapports détaillés et

le système d'alerte pour éviter les surcharges ou les factures élevées. La troisième porte sur le contrôle intuitif et universel », explique-t-il. Le fonctionnement desdits appareils est tout aussi fascinant. En fait, lorsque les prises sont installées au mur, le client peut commander l'arrêt ou l'allumage de l'appareil qui y est branché, peu importe l'endroit où il se trouve.

Une vraie innovation qui lui permet de remporter de nombreux prix. À l'instar de celui remporté le 12 décembre 2024 à Yaoundé, lors des CBT Champions du made in Ca-

meroon. Son diplôme et le chèque de 3,5 millions de F entre les mains, Nelson Anong a dit tout le bien qu'il en pensait. « Ce prix, c'est d'abord la fierté du made in Cameroon. C'est un honneur. C'est une autre histoire qu'on est en train d'écrire, surtout dans ce domaine complexe du développement des solutions axées sur les nouvelles technologies. Et sans la technologie, nous ne pouvons rien faire », confie Nelson Anong. Ce jeune entrepreneur vise et rêve désormais grand.

Junior MATOCK

TERROIR

● OUSMANE ALI

Maroquinier hors pair

Ce promoteur d'entreprise spécialisée dans la fabrication de chaussures se consacre désormais à la formation des jeunes pour transmettre son savoir-faire et assurer la relève.

Ousmane Ali a tissé sa réputation comme du fil sur du cuir. Petit-fils de maroquinier, il tient sa passion pour ce métier de ses grands-parents. Un legs qu'il compte bien conserver et pérenniser de génération en génération. « Chez nous, on pratique ce métier de père en fils. C'est depuis l'âge de 10 ans que je le fais, aujourd'hui j'en ai 46 », détaille-t-il. Ce quadragénaire fait de la confection de paires de chaussures à base de cuir une passion. Une passion qui l'a conduit à mettre sur pied toute une entreprise. Le promoteur de Mom Innou, petite et moyenne entreprise spécialisée dans la maroquinerie, a fait le tour du monde, remportant de nombreux prix. En décembre 2024, il en a rajouté, en remportant le prix spécial du jury des CBT Champions 2024 du made in Cameroon. Empochant un chèque d'un million de F, ainsi qu'un diplôme. La récompense de la persévérance, peut-on dire. Un pas de plus franchi pour celui qui, lors de l'édition 2023 de cet événement organisé par la Société de presse et d'éditions du Cameroun (SOPECAM), était reparti avec le prix d'honneur du jury. « J'ai compris une chose : il ne faut jamais se décourager », se réjouit-il.

Outre ce prix, Ousmane, à travers son entreprise, a aussi empoché de nombreuses distinctions à l'international et le trophée de champion



de la filière maroquinerie. Une distinction décrochée lors de la dernière édition du Salon international de l'artisanat de Yaoundé. Au-delà des prix, Ousmane reconnaît s'en mettre plein les poches grâce à son activité. « Je gagne ma vie grâce à cette activité. J'emploie 15 jeunes, dont certains s'occupent des ventes », reconnaît-il. Pour l'heure, l'idée qui le

hante est celle de préparer la relève. D'ailleurs, le million de F reçu lors de la dernière édition des CBT Champions devait servir à la construction d'un centre de formation. Parce que, selon lui, le métier est en voie de disparition. Il faut bien faire quelque chose pour encourager les jeunes à se lancer dans ce métier. « J'ai en projet de mettre sur pied un centre de formation en maroquinerie pour valoriser le cuir et tous les produits made in Cameroon. Au-delà du nom de ma famille qui est déjà connu, je veux davantage œuvrer à mieux vendre l'image du Cameroun. Je suis sûr qu'en formant des Camerounais, ils pourront aisément prendre la relève », explique-t-il.

Sa passion pour la maroquinerie lui donne l'opportunité de se frotter aux grandes personnalités du pays. Conséquence : les commandes s'amoncellent, la qualité suit et les retombées s'accumulent. Son ambition : contribuer à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Raison pour laquelle celui qui est également le président de l'Association des artisans de la région du Centre fait de la promotion du made in Cameroon son leitmotiv, et compte bien apporter sa pierre à l'édifice.

Junior MATOCK

PROJETS/ PROGRAMMES

OPÉRATION DE SOUTIEN AU SECTEUR PRIVÉ CAMEROUNAIS

Un parapluie déployé sur la machine productive

Fragilisé par des chocs exogènes, à l'instar de la crise sanitaire, le tissu productif camerounais bénéficie désormais d'un levier gouvernemental stratégique pour redynamiser ses moteurs et impulser une relance durable.



Lancée en octobre 2024, l'Opération de soutien au secteur privé camerounais (OSSP-CMR), cofinancée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), est mise en œuvre par le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Cette initiative vise, d'une part, à renforcer la résilience des entreprises, en particulier les Petites et Moyennes Entreprises (PME), face aux impacts de la Covid-19 et à d'autres perturbations extérieures. D'autre part, elle ambitionne de soutenir la relance post-pandémie et d'accélérer la transformation structurelle de l'économie nationale.

« Le déclencheur de ce projet a été la crise sanitaire. Selon les enquêtes

menées par le Ministère de l'Économie en 2020, les entreprises — en particulier les très petites et les petites — ont été gravement affectées. Le Gouvernement a donc jugé nécessaire d'apporter une réponse concrète », explique Isaac Tamba, Directeur Général de l'Économie et de la Programmation des Investissements Publics au MINEPAT et Coordonnateur national de l'OSSP-CMR. Il ajoute : « Notre objectif est de renforcer leur résilience, améliorer leur productivité et accroître leur compétitivité, afin qu'elles contribuent plus efficacement à la création de richesses et d'emplois au Cameroun. »

Le projet OSSP-CMR s'articule autour de trois piliers fondamentaux : le renforcement de la compétitivité des entreprises, la

conquête de nouveaux marchés et l'accompagnement financier. Des crédits à taux bonifiés — n'excédant pas 6 % — sont octroyés via un réseau de banques partenaires. En parallèle, des subventions ciblées sont allouées aux start-ups et entreprises innovantes. Six secteurs prioritaires ont été retenus : le bois, le numérique, l'agroalimentaire, l'élevage, la pêche et l'agriculture.

Le soutien à la compétitivité vise à accompagner la croissance et la résilience des entreprises à travers le renforcement des capacités techniques, managériales et technologiques, l'amélioration du climat des affaires, ainsi que la fourniture d'intrants, d'équipements et d'outils de production adaptés. La conquête des marchés, quant à elle, a pour but de faciliter l'accès des entreprises aux marchés locaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux, en menant des études d'opportunités, en accompagnant la normalisation et la certification des produits, et en renforçant la visibilité commerciale.

L'accompagnement financier, enfin, entend favoriser l'accès des PME à des services financiers adaptés. Cela passe par l'éducation financière des entrepreneurs, la digitalisation des produits et services, la mise en place de subventions destinées aux start-ups dirigées par des femmes et des jeunes, ainsi que par l'activation de lignes de crédit à taux préférentiel via les banques et établissements de microfinance partenaires.

Doté d'un budget de plus de 12 milliards de francs CFA, ce projet d'une durée de trois ans est mis en œuvre dans six régions pilotes : le Littoral, le Centre, l'Ouest, le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et l'Extrême-Nord.

Ferdinand LEMOFOUET

Pr. Isaac Tamba

Coordonnateur National
du Projet OSSP-CMR

"Le projet OSSP-CMR vise à renforcer la résilience des entreprises privées pour bâtir une croissance durable et plus inclusive."



Monsieur le Coordonnateur national, depuis 2023, le gouvernement a mis sur pieds un projet dédié à l'accompagnement du secteur privé camerounais dénommé « OSSP-CMR ». Quel est le contexte qui a favorisé la mise en œuvre de ce projet ?

Merci, pour l'attention accordé au projet OSSP-CMR. Pour faire face aux conséquences de la Covid-19 et soutenir l'activité économique, le gouvernement avait adopté une stratégie de riposte et de résilience économique et sociale face à la Covid-19, d'un coût global de 480 milliards de FCFA. Si des effets positifs sur la relance économique étaient déjà perceptibles, la survenue de la crise russo-ukrainienne a constitué un choc supplémentaire qui a détérioré la dynamique de croissance enclenchée, avec des effets néfastes sur les PME. Dans ce contexte, et dans le but d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie globale de riposte face à la pandémie, notamment son pilier 2 sur la résilience économique et financière, en collaboration avec le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), le gouvernement du Cameroun a entrepris en 2021 des négociations avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), afin de soutenir la mise en œuvre de sa stratégie de riposte

face à la Covid-19 et de résilience économique et sociale. Ces négociations ont abouti à la signature le 21 août 2022, d'un accord de prêt d'un montant de 18,9 millions de dollars, environ 12,3 milliards de FCFA, pour le financement de l'Opération de Soutien au Secteur privé Camerounais (OSSP-CMR). Un prêt complété par un concours financier d'un million cinquante mille dollars US (USD 1 050 000) du gouvernement et le PNUD respectivement, pour une durée de trois ans (2023-2025). Le projet OSSP-CMR démarre ainsi véritablement en mi-2023, avec la mobilisation des premières tranches de financement. C'est un projet qui vise à renforcer la résilience des entreprises privées pour bâtir une croissance durable et plus inclusive. Il cible en priorité les très petites, petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que les start-ups, et se structure autour de quatre axes à savoir : le diagnostic et la cartographie des opportunités, afin de mieux affiner les interventions de l'opération ; la préservation de la survie des entreprises et l'amélioration du climat des affaires spécifique aux PME ; la capacitation des entreprises cibles pour améliorer leur productivité, la compétitivité et leur capacité à innover ; et l'accès des PME à des produits et services financiers adaptés.

« Ce projet cible en priorité les très petites, petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que les start-ups, et se structure autour de quatre axes ».

Comment le projet se déploie-t-il sur le terrain, quels sont ses mécanismes de financement et comment garanzissez-vous une gestion optimale des ressources disponibles ?

Nous aborderons ce triple questionnement, en commençant par la dernière question. En effet, dans la perspective de renforcer l'efficacité des interventions envisagées, le MINEPAT, maître d'ouvrage de ce projet, a retenu le PNUD comme agence d'exécution, en vue de capitaliser l'expérience de cette institution dans la mise en œuvre des projets de développement et sa logistique. Sur cette base, les ressources disponibles sont gérées suivant les procédures du PNUD. Ce partenariat a été matérialisé par la signature, entre le MINEPAT et le PNUD le 27 septembre 2022, d'un accord d'agence et du document de projet finalisé. Les mécanismes d'appui sont quant à eux à la fois non financiers et financiers. Les appuis non financiers c'est notamment des formations, l'octroi des intrants et des équipements, l'appui à la normalisation et à la certification, l'accompagnement à l'exposition des produits et à la mobilisation des débouchés au niveau national et international. Quant aux appuis financiers ils regroupent : les lignes de crédits à taux bonifiés (05%) au niveau des banques pour les petites et moyennes entreprises avec un plafond de 50 millions FCFA.

Les banques partenaires à date c'est La Régionale Bank, et NFC Bank ; les Lignes de crédit à taux bonifiés (05%) au niveau des établissements de microfinance (EMF) pour les très petites entreprises avec un plafond à huit millions de FCFA. Les EMF partenaires à date c'est Savana Finance, FODEP et NOFIA. Les subventions pour les start-ups et les entreprises innovantes sont plafonnées à huit millions de F CFA. Pour permettre aux cibles du projet de bénéficier de ces appuis, le projet procède par des campagnes de sensibilisation des acteurs sur le terrain. Il s'agit dans le cadre de ces campagnes, de nous rapprocher de nos bénéficiaires à travers des ateliers de sensibilisation pour leur présenter les offres du projet OSSP-CMR. Mais aussi à travers des visites de certaines structures, de toucher du doigt le quotidien de nos bénéficiaires potentiels et de leurs montrer plus concrètement comment il est possible de les accompagner. A ce sujet, nous avons conduit en octobre 2024, un atelier de lancement des activités du projet à Douala et de novembre à décembre 2024, nous avons conduit six ateliers régionaux de sensibilisation (Douala, Yaoundé, Bafoussam, Bamenda, Buea, Maroua) ; renforcés par des visites de terrain dans certaines structures. Le déploiement se fera également à travers l'octroi des crédits dans les banques et EMF. Les structures partenaires sont actuellement en train de finaliser leur organisation interne à la fois pour mieux communiquer sur l'opportunité OSSP-CMR mais aussi recevoir et servir les potentiels bénéficiaires qui se présenteront à leurs portes et qui se font de plus en plus nombreux.

Quelles sont les catégories de bénéficiaires ciblées par l'OSSP-CMR, et comment sont-elles identifiées ou sélectionnées ?

A en juger par le nombre d'appel que la coordination et les experts du projet reçoivent, nous pouvons dire que l'engouement est réel et dense. A titre d'illustration, plus 530 structures ont postulé en ligne pour l'appel à candidatures clôturé le 20 février dernier. Plus de 200 structures avaient déjà postulé lors de la phase test du dispositif de soumission en

« Plus de 530 structures ont postulé en ligne pour l'appel à candidatures clôturé le 20 février dernier. Plus de 200 structures avaient déjà postulé lors de la phase test du dispositif de soumission en ligne. Ces candidats se recrutent parmi les très petites entreprises, les petites entreprises, les GIC/coopératives et les start-ups ».

ligne. Ces candidats se recrutent parmi les très petites entreprises, les petites entreprises, les GIC/coopératives et les start-ups. En effet, les cibles du projet c'est les PME fondamentalement, entendue comme les TPE, les PE et les ME. Cependant, l'expérience de terrain avec les ateliers de sensibilisation, nous a permis de nous rendre compte que dans le domaine de la production primaire (agriculture et élevage) et de la première transformation notamment, les structures les plus actives et les plus représentatives sont les GIC et coopératives. Aussi, travaillons-nous désormais à les prendre également en compte. Au-delà de la typologie des structures il faut préciser que dans le cadre du projet OSSP-CMR, une attention particulière est accordée aux entreprises portées par les femmes et jeunes.

Monsieur le Coordonnateur national, le projet OSSP-CMR est sensé couvrir la période 2023-2025. A quelle étape sommes-nous dans le processus de mise en œuvre de ce projet sensé s'achever cette année ?

Après une année 2024 marquée par la finalisation et la présentation des produits de l'OSSP-CMR, en 2025, nous sommes rendus à la phase de déploiement véritable de nos produits majeurs que sont notamment les lignes de crédits, les subventions, les appuis en équipement et intrants. Notons que, de son lancement effectif de mi-2023 à mi-2024, il s'est agi pour le projet de préparer l'ensemble des produits à apporter au secteur privé, de manière à créer le changement en leur sein. A date, tous ces produits ont été lancés, c'est ce qui a justifié la tenue des ateliers régionaux de sensibilisation en décembre 2024.

Intéressons-nous maintenant au bilan du projet OSSP-CMR. Combien d'entreprises ont déjà été sélectionnées et bénéficient d'un accompagnement conséquent ?

En cohérence avec ce qui a été dit précédemment, le bilan peut être fait considérant deux axes. Sur le plan organisationnel, avec la mise en place des dispositifs d'appui, la réalisation des études de marchés et d'opportunités qui devraient orienter les entrepreneurs dans la conquête des niches à forte rentabilité, le bilan est très satisfaisant comme en témoigne le niveau d'exécution des effets 1 et 3 en 2024, qui présente un taux moyen de 60% d'exécution. Les études de marchés et d'opportunités en cours de réception devraient être publiées dans le site du projet, pour permettre aux entrepreneurs d'en tirer profit. Sur le plan des appuis véritables aux PME, principal cheval de bataille en 2025, les résultats sont moins élogieux à date, pour des raisons évidentes. Ce n'est qu'en novembre 2024 que les conventions ont été signées avec les banques pour l'octroi des crédits aux PME. Cette composante représente à elle seule plus de 70% de l'action du projet sur le plan financier. Toutefois, 25 entreprises ont bénéficié de renforcement des capacités techniques et opérationnelles, 22 ont été accompagnées pour leur participation à des foires/fora/expositions, 25 ont recours à des services technologiques améliorés. Ces chiffres devraient connaître une croissance exponentielle dans les prochains mois, avec des actions directement portées sur l'octroi des appuis financiers et en équipement.

Propos recueillis par Rosine NKONLA AZANMENE

FINANCEMENT DE L'ADAPTATION CLIMATIQUE

Un appel urgent à l'action

Au cours de la 12e Conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique (CCDA-12), les participants ont souligné l'urgence de passer à un autre cap en matière de mobilisation de ressources financières innovantes pour renforcer l'adaptation et la résilience climatiques en Afrique.

La première session, intitulée : « Financement de l'adaptation et de la résilience climatiques en Afrique », a permis à Anthony Nyong, de la Banque africaine de développement (BAD), de présenter les progrès, les défis et les opportunités du financement de l'adaptation et de la résilience climatiques en Afrique. Sous la modération de Nassim Oulmane, de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), les panélistes, au rang desquels figuraient Caroline Kohonga Rwivanga, de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est, Peter Odhengo, du Réseau national de finance verte pour le climat du Kenya, et Rajiv Garg, du Programme des Nations unies pour l'environnement, ont discuté des stratégies et des solutions innovantes pour mobiliser les ressources. Les échanges ont mis en lumière la nécessité d'intégrer les efforts d'adaptation avec les initiatives de développement durable,

en s'assurant que les solutions proposées sont inclusives et prennent en compte les groupes marginalisés, notamment les femmes et les jeunes.

La deuxième session, relative aux résultats du Bilan mondial (GST) de la COP28 et aux attentes de l'Afrique, a donné l'opportunité de présenter les conclusions du GST. Ces résultats ont, entre autres, souligné la nécessité pour les pays africains de renforcer leurs Contributions Déterminées au niveau National, afin de rester sur la trajectoire de l'Accord de Paris. Ils ont, par ailleurs, relevé l'urgence pour les pays développés d'honorer leurs engagements de financement et de fournir un soutien accru aux pays en développement pour l'adaptation et l'atténuation. Les partenariats public-privé ont également été encouragés afin d'accélérer le déploiement de solutions technologiques. Les discussions de cette session ont été enrichies par les interventions de panélistes tels qu'Augustine Njamnshi, du Comité politique et technique de PACJA,

Les échanges ont mis en lumière la nécessité d'intégrer les efforts d'adaptation avec les initiatives de développement durable, en s'assurant que les solutions proposées sont inclusives et prennent en compte les groupes marginalisés, notamment les femmes et les jeunes.

et Caroline Tagwireyi, de la Commission de l'Union africaine, sous la modération de James Murombedzi, chef du Centre africain de politique climatique (ACPC).

La session relative à l'« Objectif global sur l'adaptation (GGA) » a, quant à elle, donné l'occasion de présenter cette composante clé de l'Accord de Paris, qui vise à renforcer les efforts mondiaux pour s'adapter aux effets du changement climatique.

La Conférence sur le changement climatique et le développement en Afrique (CCDA) est un événement annuel crucial qui réunit des experts, des décideurs et des leaders du continent pour discuter des défis et des opportunités liés au changement climatique et au développement durable en Afrique. Initiée par la Commission de l'Union africaine, la CEA et la BAD, la CCDA vise à renforcer la coopération et à consolider les positions africaines dans les négociations internationales sur le climat.

Rosine NKONLA AZANMENE



● DR. JAMES MUROMBEDZI

« Le financement climatique est un enjeu crucial pour l'Afrique »

À l'issue de la 12ème édition de la Conférence annuelle sur le changement climatique et le développement en Afrique (CCDA-12), Dr James Murombedzi, chef du Centre africain de la politique climatique à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), est revenu sur les défis du financement climatique et les priorités du continent africain face aux changements climatiques.

« L'Afrique contribue déjà de manière significative, finançant parfois jusqu'à 9 % de son PIB pour des mesures climatiques. Toutefois, la pression de la dette limite sa capacité à agir davantage ».

Dr James Murombedzi, la 12e édition de la Conférence annuelle sur le changement climatique et le développement en Afrique s'est tenue à Abidjan du 30 août au 02 septembre 2024 sous le thème : « Financer l'adaptation et la résilience climatiques en Afrique ». Quel en était l'enjeu ?

Il est important de souligner d'emblée que l'un des principaux défis dans la lutte contre le changement climatique à l'échelle mondiale reste l'insuffisance des fonds dédiés à l'adaptation. Aujourd'hui, environ 60 % des financements climatiques disponibles vont à la mitigation, alors que la priorité de l'Afrique est

clairement l'adaptation. Nous devons donc identifier des stratégies pour débloquer les fonds existants et rediriger une partie significative vers l'adaptation. Un autre défi est la capacité des gouvernements africains à collecter et analyser des données climatiques fiables pour élaborer des politiques efficaces. Comme vous le savez, nous observons depuis plusieurs années une montée des impacts climatiques : des pluies torrentielles en Afrique australe, des inondations dans différentes régions du continent, et des vagues de chaleur extrêmes au nord. Ces événements mettent une pression énorme sur les bud-



gets nationaux, qui doivent mobiliser leurs propres ressources pour faire face aux dégâts et financer les mesures d'adaptation. D'où l'importance de mettre l'accent sur le financement de l'adaptation climatique en Afrique, au centre des réflexions lors de cette 12e édition de la Conférence annuelle sur le changement climatique et le développement en Afrique.

Comment faire pour que les pays développés respectent effectivement leurs engagements au sujet du financement du changement climatique ?

Le principe de responsabilité commune mais différenciée doit continuer à guider l'action climatique. L'Afrique contribue déjà de manière significative, finançant parfois jusqu'à 9 % de son PIB pour des mesures climatiques. Toutefois, la pression de la dette limite sa capacité à agir davantage. Nous insistons donc pour que les pays développés intensifient leur soutien financier et aident l'Afrique à renforcer ses capacités tout en allégeant la pression sur ses ressources internes. Je voudrais également souligner que cette 12e CCDA a été organisée juste avant

la réunion ministérielle africaine sur l'environnement (AMCEN), ici à Abidjan. Nous avons bon espoir que les résultats de cette édition nourriront les discussions au niveau ministériel et contribueront à la définition d'une position africaine commune. L'objectif est de garantir que la question du financement climatique reste au cœur des débats.

Au cours des travaux, l'on a beaucoup évoqué la question relative aux marchés carbone. Quelle est la position de l'Afrique à ce sujet ?

Effectivement, il y a une dynamique forte autour des marchés carbone. Au cours des échanges, nous avons souligné que leur rôle principal reste la mitigation des émissions de gaz à effet de serre, conformément à l'article 6 de l'Accord de Paris. L'Afrique dispose d'un potentiel énorme grâce à ses ressources naturelles et technologiques, mais le défi reste le faible prix du carbone sur le continent. Il est essentiel de renforcer la confiance dans le marché africain du carbone pour attirer plus d'investissements et améliorer la valeur des crédits carbone.

« Les échanges ont mis en lumière la nécessité d'intégrer les efforts d'adaptation avec les initiatives de développement durable, en s'assurant que les solutions proposées sont inclusives et prennent en compte les groupes marginalisés, notamment les femmes et les jeunes ».

Au cours de ces assises, plusieurs recommandations pertinentes ont été adoptées. Comment vous assurez-vous de leur mise en œuvre effective ?

La mise en œuvre relève des gouvernements nationaux. Mais nous travaillons en étroite collaboration avec eux à travers la stratégie climatique et de développement résilient de l'Union africaine. Nous avons également des partenaires solides comme la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et l'Alliance pour la justice climatique africaine. Leur implication est essentielle pour optimiser les recommandations issues de cette conférence. Par ailleurs, nous allons continuer à intégrer les résultats de la CCDA dans les processus mondiaux et suivre nos partenaires pour accompagner la mise en œuvre des recommandations. Dans la prochaine phase du programme ClimDev Africa, prévue en 2025, nous continuerons à prioriser ces conférences afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des pays africains.

**Propos recueillis par
Rosine NKONLA AZANMENE**



PONT SUR LE LOGONE

flamboyante passerelle au-dessus des eaux

Au-dessus des eaux calmes du Logone, s'élève désormais un pont, qui relie Yagoua dans le département du Mayo-Danay au Cameroun et Bongor dans le Mayo Boneye au Tchad. L'ouvrage d'art de 620 mètres de long, né de la vision partagée des peuples camerounais et tchadien, est devenu réalité grâce au soutien de la Banque africaine de développement, du Fonds africain de développement et au don généreux de l'Union européenne. 46,881 milliards de FCFA ont permis de hisser ce joyau et ses infrastructures annexes : un poste frontalier, un parking pour gros porteurs et un réseau de signalisation etc. Sous l'impulsion des chefs d'Etat Camerounais et Tchadien, cet ouvrage vient ainsi unir deux villes autrefois séparées par les flots. Les routes tracées, 7,4 km au Tchad et 6,8 km au Cameroun, s'étendent comme des rubans, invitant les voyageurs à franchir les frontières avec aisance. Ce pont n'est pas qu'une simple infrastructure. C'est un lieu de rencontre, une promesse pour les générations futures, un symbole d'échanges et de prospérité. Une invitation à rêver d'un avenir où les frontières s'effacent pour laisser place à l'union, à l'échange.

● L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE EN 2024

Une dynamique de croissance, mais des défis à relever

2024 a été une année marquante pour l'économie camerounaise. L'évolution des indicateurs de performance affiche une résilience remarquable, soutenue par des secteurs clés et une gestion prudente des défis structurels. Selon les dernières données du Comité de cadrage macroéconomique, la croissance économique du pays s'est maintenue sur une trajectoire positive, malgré un environnement national et international marqué par plusieurs incertitudes, liées notamment à l'élargissement de la fragmentation géopolitique.

Une croissance économique modérée

Selon les dernières estimations, la croissance du PIB réel du Cameroun a été de 3,8 % en 2024, en augmentation de 0,4 point par rapport à l'année précédente (3,4 %). Ces chiffres reflètent une progression sensible de l'économie non pétrolière, tirée par de bonnes performances dans tous les secteurs d'activité.

Le secteur primaire a enregistré une croissance de 3,3 % en 2024 contre 2,2 % en 2023. Cette évolution est liée aux bonnes performances observées en particulier dans l'agriculture industrielle (3,3 % après 1,1 % en 2023), l'élevage et la chasse (4,4 % après 4,5 %), la pêche et la pisciculture (4,1 % après 1,6 % en 2022), et la sylviculture et l'exploitation forestière (4,3 % après 3,7 %).

La croissance dans le secteur secondaire s'est établie à 3,3 % en 2024 après 2,3 % en 2023, en raison de la hausse de l'offre énergétique et des mesures incitatives mises en place par le gouvernement pour favoriser la transformation locale des matières premières. En dehors du recul observé dans l'extraction d'hydrocarbures (-2,6 %), cette dynamique expansive caractérise



toutes les autres branches du secteur, notamment l'agroalimentaire (3,3 % en 2024 après 3,9 % en 2023), les autres industries manufacturières (3,7 % contre 2,5 % en 2023) et les BTP (5 % contre 4,1 % en 2023).

Après la reprise observée à la suite de la pandémie, on note une expansion des activités du secteur tertiaire avec une croissance de 4,5 % contre 3,9 % en 2023. Cette évolution est soutenue en particulier par les performances des activités financières et d'assurance (8,3 %, comme en 2023) et des TIC (8,2 % après 9,8 % en 2023). Par ailleurs, la branche « restaurants et hôtels » s'est inscrite en hausse de 4,9 % après 4,8 % en 2023, de même que la branche transport (4,5 % contre 4,2 % l'année précédente), malgré la hausse de 15 % intervenue dans les prix des carburants à la pompe en début d'année.

L'inflation, le défi majeur

L'inflation a été l'un des principaux défis de l'année 2024. Selon l'INS, le taux d'inflation annuel au Cameroun a atteint 4,6 % en moyenne annuelle, dépassant ainsi la norme de 3 % fixée par la CEMAC. Toutefois, cette réalisation traduit une atténuation des pressions inflationnistes,

puisque'elle s'inscrit en baisse de 2,9 points par rapport au taux d'inflation de 2023 (7,6 %).

Par ailleurs, l'inflation en 2024 a été principalement alimentée par la hausse des prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées (+5,5 %), et des coûts de transport (+12,3 %), notamment en raison des ajustements des prix des carburants à la pompe. S'agissant particulièrement des produits alimentaires, leur hausse est tirée essentiellement par les légumes (11,5 %), les fruits (9,1 %), et les pains et céréales (5,6 %). En revanche, on relève une baisse de 6,8 % des prix des huiles et graisses (huile de palme, huile d'arachide, huile de soja, beurre, etc.).

Vers une économie plus résiliente

Malgré un contexte international qui demeure difficile, avec la persistance des différents chocs endogènes et exogènes, l'économie camerounaise envisage de maintenir le cap d'une croissance modeste mais régulière en 2025, avec un taux de croissance projeté de 4,1 %. Pour y parvenir, le gouvernement a pris un train de mesures visant à stimuler la croissance du pays, à diversifier son économie et à améliorer les conditions de vie

des populations. Le président de la République, S.E. Paul Biya, lors de son discours à la Nation du 31 décembre 2024, a à cet effet tracé les grandes lignes de la politique économique du Cameroun pour 2025. Il s'agit notamment de la transformation et du renforcement économique à travers l'industrialisation, l'exploitation minière, l'accélération des réformes structurelles pour diversifier l'économie,

le soutien à la production locale et au désenclavement des bassins agricoles à travers la poursuite de la mise en œuvre effective du Plan intégré d'import-substitution agro-pastoral et halieutique (PIISAH), l'amélioration des infrastructures (énergie, transport) et l'accès aux services sociaux de base.

Par Joceline Assoumou

Point sur l'inflation en 2024

- **Inflation annuelle :** Le taux d'inflation pour l'année 2024 est de 4,6 %, en diminution par rapport à 7,6 % en 2023 et 6,3 % en 2022. L'augmentation des prix des produits alimentaires (+5,6 %) et des coûts de transport (+12,3 %) sont les principales raisons de cette inflation.
- **Différences régionales :** Les taux d'inflation varient selon les régions, allant de 3,0 % à Garoua à 7,0 % à Maroua. Douala et Ebolowa enregistrent également des taux élevés (respectivement 5,1 % et 4,7 %).
- **Produit par origine :** Les biens et services locaux ont connu une hausse de prix plus importante (+4,7 %) que les produits importés (+4,0 %), ce qui montre une inflation principalement interne.
- **Produits spécifiques :** La hausse des prix des légumes frais (+11,5 %) et des fruits (+9,1 %) est notable. L'énergie a également augmenté (+7,8 %), mais les huiles et graisses ont vu une baisse de prix (-6,8 %).

Facteurs explicatifs de l'inflation :

- **Les facteurs externes :** Les tensions géopolitiques (conflit russo-ukrainien et au Moyen-Orient) qui ont rétréci les chaînes de valeur et induit un ajustement à la hausse des prix de certains produits importés.
- **Les facteurs internes :** La réduction partielle des subventions sur les carburants, l'augmentation des prix des intrants agricoles, et les problèmes structurels (logistique).



P2I-SND30

L'impulsion décisive vers un Cameroun émergent !

2iP-NDS30

The decisive push towards an emerging Cameroon



Le Programme d'Impulsion Initiale (P2I) est une initiative phare du Cameroun pour accélérer la transformation structurelle de son économie et atteindre le statut de **Nouveau Pays Industrialisé** à l'horizon 2030. Avec un portefeuille ambitieux de **30 projets stratégiques** couvrant les principales filières de la SND30, le P2I constitue une réponse innovante et opérationnelle aux défis économiques actuels. Avec un investissement global de **6 116 milliards de FCFA**, le P2I vise à :

- ✓ **Booster la croissance économique** pour atteindre un taux de **+8,8 % dès 2026, soit 3 points de croissance** supplémentaire par rapport aux projections actuelles ;
- ✓ **Créer des emplois décents** en stimulant les industries et les services pour offrir des opportunités d'emploi à une jeunesse ambitieuse ;
- ✓ **Améliorer les revenus des ménages** avec un supplément moyen de **+189 milliards de FCFA par an** sur la période 2022-2026.
- ✓ **Dynamiser les exportations** pour un impact positif de **+149,6 milliards de FCFA dès 2025**.

Le P2I repose sur une collaboration étroite entre le secteur privé, les entreprises publiques et l'État, en mobilisant des mécanismes innovants de financement tels que les Partenariats Public-Privé, le Project Finance et le Corporate Finance.

Avec le P2I-SND30, le Cameroun amorce une transformation irréversible !

The Initial Impetus Programme (2iP) is a flagship initiative by Cameroon to speed up the structural transformation of its economy and reach the status of a **Newly Industrialised Country** by 2030. With its challenging portfolio of **30 strategic projects** covering the main sectors of the NDS30, 2iP is an innovative and operational response to today's economic challenges. The P2i programme, worth an overall **CFAF 6,116 billion** invested, aims at:

- ✓ **pushing economic growth** up to **8.8% by 2026, 3 percentage points higher** than current projections;
- ✓ **creating decent jobs** through a boost to industry and services providing employment opportunities for ambitious youth;
- ✓ **improving household incomes** with an average supplement of **CFAF 189 billion per year** over 2022-2026.
- ✓ **stimulating exports**, with a positive impact of **CFAF +149.6 billion by 2025**.

2iP is based on close collaboration between the **private sector, public enterprises** and the State, via innovative funding mechanisms such as **Public-Private Partnerships, Project Finance and Corporate Finance**.

With 2iP-ND30, Cameroon is embarking on an unstoppable transformation

Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Amenagement du Territoire
Ministry of the Economy, Planning and Regional Development

BP/PO BOX : 660 Yaoundé Tél : 222 22 09 22 / 222 23 65 07

www.minepat.gov.cm





Explication des termes et expressions économiques usuels

INDICATEUR	DÉFINITION ET EXPLICATIONS
Produit Intérieur Brut (PIB)	Somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des entreprises et des administrations d'un pays, à laquelle on rajoute les droits de douane. Le PIB permet de calculer la croissance économique, autrement dit les variations de la production de biens et services sur le territoire national d'une année sur l'autre.
Croissance inclusive	La croissance inclusive désigne une croissance économique qui bénéficie à toutes les couches de la population, en réduisant les inégalités et en favorisant le développement durable.
Inflation	L'inflation est définie comme une hausse généralisée des prix qui peut induire la perte du pouvoir d'achat de la monnaie et, conséquemment, la perte du pouvoir d'achat des biens et services de ceux qui la détiennent. Sa mesure se fait à travers l'Indice des Prix à la Consommation finale (IPC) ; une mesure toutefois incomplète pour prendre en compte le phénomène inflationniste qui couvre un champ plus large que celui de la consommation finale des ménages.
Endettement public	L'Endettement public correspond à l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunts par l'État, les collectivités publiques et les organismes qui en dépendent directement. Il est généralement exprimé en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), afin de permettre de comparer la dette à la taille de l'économie de chaque pays et facilite ainsi les comparaisons internationales. Selon les normes CEMAC, l'endettement d'un pays ne devrait pas excéder 70% du PIB.
Solde budgétaire	Le solde budgétaire global représente la différence entre le total des recettes et des dons et le total des dépenses et des prêts nets. Un solde positif traduit un excédent de ressources, et un solde négatif traduit un déficit de ressources, et par conséquent un besoin de financement.
Solde des transactions courantes	Le solde des transactions courantes est la différence entre les sorties et les entrées de revenus liées aux relations d'un pays sur biens et services avec le reste du monde. Il est particulièrement scruté par les économistes, car il traduit la capacité ou le besoin de financement en devises extérieures de l'économie nationale.
Prêt concessionnel	Un prêt concessionnel, autrement appelé prêt à conditions préférentielles, est un prêt dont le taux d'intérêt est inférieur aux taux du marché. Le degré de concessionnalité d'un prêt se mesure à partir de son « élément don ». L'élément don est la différence entre la valeur nominale du prêt et la somme de la valeur actuelle des futurs paiements que devra effectuer l'emprunteur au titre du service de la dette, exprimée en pourcentage de la valeur nominale. De manière générale, les prêts obtenus auprès des partenaires multilatéraux (FMI, BM, BAD, AFD, UE, etc...) sont des prêts concessionnels. Il peut également être obtenu auprès de certains partenaires bilatéraux.

INDICATEUR	DÉFINITION ET EXPLICATIONS
Transformation structurelle	La transformation structurelle d'une économie se définit comme un phénomène graduel de réallocation des activités et des facteurs de production, des secteurs à faible productivité vers des secteurs plus modernes de l'économie, afin de permettre la préservation d'une croissance forte, durable et inclusive. Ce processus est généralement caractérisé par au moins deux faits stylisés : (i) l'augmentation de la part du secteur manufacturier et des services à forte valeur ajoutée dans le PIB, couplée avec une baisse soutenue de la part de l'agriculture ; et (ii) la baisse de la part de l'emploi agricole et le transfert des travailleurs vers les autres secteurs plus productifs de l'économie.
Fonds de contrepartie	Le fonds de contrepartie représente la part du financement de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet à financements conjoints, en application d'une convention de prêt ou de don prévoyant explicitement cette prise en charge. On distingue deux types de fonds de contrepartie : les fonds de contrepartie en dépenses réelles et les fonds de contrepartie en impôts et taxes de douanes.
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt est le coût de l'argent emprunté ou la rémunération de l'épargne. Il est fixé par les banques centrales, les banques commerciales et le marché, et influence l'investissement, la consommation et l'inflation.
Balance Commerciale	La balance commerciale est un indicateur économique qui mesure la différence entre la valeur des exportations et celle des importations d'un pays sur une période donnée. Une balance commerciale est excédentaire lorsque les exportations dépassent les importations. Elle est déficitaire dans le cas contraire.
Taux de change nominal	Le taux de change est le prix d'une monnaie par rapport à une autre. Il peut être fixe (déterminé par l'État) ou flottant (déterminé par l'offre et la demande sur le marché des changes).
Résilience économique	La résilience économique désigne la capacité d'un pays, d'une entreprise ou d'une population à anticiper des chocs économiques, à s'adapter lors de leur survenue pour réduire leurs effets négatifs, et à se redresser rapidement une fois le choc passé.
Maturation des projets	La maturation désigne l'ensemble des études et des démarches nécessaires pour assurer la faisabilité et la viabilité socioéconomique et financière d'un projet avant sa mise en œuvre. Elle comprend l'évaluation des besoins, les études techniques, financières et d'impact, ainsi que la mobilisation des ressources.
Développement durable	Le développement durable est un modèle de développement qui répond aux besoins de la génération présente sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Il repose sur trois piliers fondamentaux: l'économie, le social et l'environnement.

Quelques indicateurs clés

Croissance du PIB

3,2% en 2023

Croissance du PIB trimestriel

3,2% au 1^{er} trimestre 2024
(en glissement annuel)

Taux d'inflation

7,4% en 2023



Taux d'inflation trimestriel

6,8 % (en glissement annuel)
au 1^{er} trimestre 2023.

Taux de pauvreté

38,6% en 2021

Balance commerciale

-2004 milliards de FCFA en 2023

Solde commercial (en pourcentage du PIB)

- 11,4% au 4^{ème} trimestre 2023
(en glissement annuel)

Indice des Prix à la Production Industrielle,
base 100 en 2016

-5,4 % en 2023 (en glissement annuel)

CAMEROUN EMERGENT / EMERGING CAMEROON

LE NEWS MAGAZINE QUI ACCOMPAGNE
L'EMERGENCE DU CAMEROUN



- LA TRIBUNE DES DÉCIDEURS
- LE BAROMÈTRE DES PERFORMANCES DES MILIEUX D'AFFAIRES

UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

